

PETITE SUISSE

DÉSIGNATION D'UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE D'AUTEUR DE PROJET POUR LA
CONCEPTION ET LE SUIVI DE LA RÉALISATION DE LA PLAINE DE LA PETITE SUISSE
ET DE LA RÉNOVATION ET L'EXTENSION DE BÂTIMENTS QUI Y SONT IMPLANTÉS.



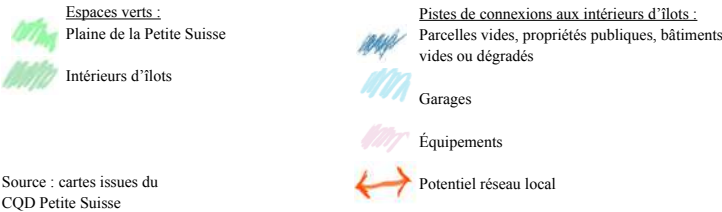
Specs & ACME
Johanna Bendlin
Wow Engineering
Détang Engineering
Amina Saâdi
Exergie

PRÉAMBULE

La plaine de la Petite Suisse forme un cas concret du potentiel de l’intrication entre nature et vie urbaine. Elle rassemble déjà beaucoup de qualités que nous aurons à créer au sein de tout espace public : des lieux frais et ombragés en été, au sol perméable infiltrant localement les pluies, à la végétation stratifiée servant d’habitat à la faune locale — le tout formant un cadre vert accueillant les habitants du quartier. Ce projet est attentif à ces qualités existantes qui deviennent le moteur d’autres besoins de la ville d’aujourd’hui : le travail de résilience écologique face au changement climatique, la création de réseaux de mobilités doux connectant l’échelle locale, l’adaptation des aménagements pour favoriser l’inclusivité de tous, la conception frugale d’équipements capables de rassembler les habitants et d’accueillir les diverses initiatives citoyennes florissant en ville.

Créer ces qualités au sein de la plaine, c’est doter Ixelles d’un projet de pointe démontrant toute la générosité quotidienne de cet urgent recalibrage des priorités en matière d’aménagements urbains. C’est donc en concevant l’îlot dans sa globalité que nous visons concrétiser tout le potentiel de ce lieu d’exception. La plaine devient un exemple répliquable par des collectifs citoyens investis au sein de leur propre îlot.

Les différentes cartographies rassemblées dans le cadre du Contrat de Quartier Durable peuvent être réévaluées à cette aune : les garages, parcelles vides, propriétés publiques, équipements, bâtiments vides ou dégradés deviennent autant de possibilités d’ouvrir l’îlot et d’y développer des qualités de la plaine de la Petite Suisse. Un archipel vert continu apparaît.



ÉQUIPE

La plaine de la Petite Suisse présente énormément de qualités : un espace apprécié du quartier, accueillant une diversité paysagère et fonctionnelle déjà exemplaire pour le reste de Bruxelles. Nous avons donc cherché à former une équipe jeune et engagée, capable d'étudier en profondeur les usages et écologies existants sur site afin de formuler une approche fine et économe du lieu.



Rénovation attentive d'une place, Specs & studiëmille, place Lehon, Schaerbeek, 2025



Volume minimal climatisé au sein d'un hangar ACME, ateliers de l'agence, Gand, 2025



Stabilité d'une structure réciproque légère en bois, WOW, Centre F. Masereel, Kasterlee, 2019 (Arch. List)



De Singel, Prairie aux abeilles et papillons Johanna Bendlin, Place to Grow, Antwerp, 2025



Techniques d'une école devenant centre culturel Détang, Maison Folie, Mons, 2006 (Arch. Matador)



Anthologie visuelle du quotidien d'un quartier Amina Saâdi, Chile Chico et Versailles, 2025

Au centre de l'équipe, une agence et une coopérative d'architectes (respectivement Specs & ACME) combinent une expérience diverse de travail dans la région bruxelloise à une approche structurelle de travail sur l'existant sensible et créative. Nathan Heindrichs (Specs) et Steven Van Schoor (ACME) ont collaboré trois ans au sein de CRIT., l'agence du bouwmeester Peter Swinnen. ACME & Specs n'ont cessé de s'associer depuis : une collaboration effective basée sur une réelle aisance de communication. Nathan Heindrichs sera le SPOC d'une équipe bilingue aimant se focaliser sur un nombre réduit de projets capables de contribuer à la mue systémique nécessaire de la pratique architecturale : une position critique face à son bilan écologique et social. Leurs propositions ont remporté plusieurs appels du BMA : la rénovation de la Place Lehon (CQD), la rénovation du centre communautaire De Markten ou encore la rénovation de l'école Klavertje Vier.

La paysagiste Johanna Bendlin apporte son expertise de création d'espaces publics biodiversés et résilients. Ses relevés précis lui permettent de développer des approches régénératives de la biosphère : un paysage incluant plus que l'humain et supportant la biodiversité au sens large. Elle apporte également une méthodologie

complémentaire de recommandations aux services techniques et utilisateurs, invités à prendre soin ensemble de la nature.

WOW Engineering sont experts en stabilité. Ils se concentrent sur la création de structures bois innovantes, réduisant massivement les émissions en intégrant la compréhension du cycle de vie des matériaux : la création d'un geste de lieux de vie sains et chaleureux. Une approche pertinente pour la conception de structures légères et réversibles.

Détang se charge des techniques. Specs collabore avec Détang au réaménagement de la place Lehon : nous développons une approche holistique économe s'intégrant à une architecture qui fait sa part pour la création de climats agréables.

Depuis la demande de participation, deux sous-traitants sont intégrés à l'équipe. Exergie, avec qui ACME a travaillé à la rénovation de l'école Klavertje Vier, combine expertise PEB et GRO : un partenaire intégré pour l'évaluation environnementale du projet. Enfin, Amina Saâdi collaborera à l'identité graphique de la plaine : nous apprécions son étude basée sur le quotidien d'un lieu, notamment son travail sur le quartier Versailles à Neder-Over-Heembeek.

PARTICIPATION

Le dialogue avec les habitants au sein d'un processus participatif transparent révèle toujours des opportunités que seule un ancrage au quartier peut révéler. Elle enrichit les aménagements de l'expérience de tous : les services, les habitants, les organisations de quartier, les architectes et les bureaux d'études sont tous experts de l'espace, mais ces conceptions ne sont pas uniformes ! La participation est un outil surprenant pour rendre visible à chacun la diversité des usages qu'accueille un espace public : elle permet de comprendre les conflits d'intérêts (écologiques, sociaux, économiques,...) inhérents à la vie en ville. Le projet d'un équipement public au sein de la plaine soulèvera des questions légitimes sur l'équilibre écologique du lieu, les usages existants ou de l'empreinte programmatique : c'est notre rôle de faire émerger un débat sain et informé, débouchant sur des compromis facilitant l'avènement d'un projet soutenu collectivement. La planification du CQD est néanmoins serrée, nous proposons donc ci-dessous une méthodologie s'articulant aux phases du projet (esquisse — avant-projet — permis) afin de profiter des livrables pour faire avancer le dialogue citoyen. Le processus est une version dense de la trajectoire participative valorisée par les habitants pour notre projet de réaménagement de la place Lehon.

PHASE D'ESQUISSE

↳ UN DIALOGUE INFORMÉ
↳ PERMANENCES

Pour garantir des débats constructifs, une première phase informe les habitants. Cette information est efficace, et l'esquisse est une phase appropriée car elle permet de recueillir d'un geste les avis des habitants et des services techniques. Après un travail de modification du projet suite aux retours du comité de sélection, nous organisons une assemblée de présentation du projet. Ensuite, trois permanences (à divers moments de la semaine pour favoriser la venue de tous) au sein de la Rotonde et autour d'une large maquette nous permettent de répondre aux questions de chacun. La modification de la maquette (premier geste participatif par excellence) se fait à l'initiative des participants : notre expérience révèle qu'un rapport nécessairement ludique au projet est perçu à raison comme une stratégie d'infantilisation, révélant une lassitude des processus participatifs inefficaces accompagnant beaucoup de projets. Le dossier final d'esquisse intègre différentes suggestions communes aux services et habitants.



Première assemblée générale Specs & studiëmille, Lehon, 2024

L'assemblée générale se base sur une présentation orale et sur une version modifiée du livret concours. Elle présente le cadre de la participation, centrant les débats sur le périmètre effectif d'un projet d'aménagement.



Maquette évolutive et dialogue Specs & studiëmille, Lehon, 2024

La maquette est un outil inclusif de dialogue architectural, elle permet un échange horizontal avec chacun. Elle est conçue pour évoluer avec le projet, chaque moment participatif se faisant autour d'une maquette modifiée.

PHASE D'AVANT-PROJET

↳ CONCEVOIR ENSEMBLE
↳ GROUPES DE TRAVAIL

Tout espace fait converger défis urbains et besoins individuels. Il est primordial de communiquer ces différents défis et de montrer que choisir c'est renoncer : une sensibilisation aux nombreux paramètres qui forment la ville. Notre but est bien ici de développer une dynamique co-créative sur la base de débats informés entre habitants. Les permanences auront soulevé des thématiques récurrentes qui feront l'objet de groupes de travail. Ces débats se baseront sur une version ayant déjà évolué du projet, celle du dossier final d'esquisse : cette preuve de l'effectivité des retours participatifs aide à impliquer les habitants qui ont l'habitude de participer à des processus participatifs « pour la forme ». Notre équipe et la maîtrise d'ouvrage auront à définir un cadre clair : nous sommes conscients que la sélection d'un projet lors d'un appel est un moment décisif de concorde relative entre les services. Communiquer ce qui est structurel ou adaptable sera valorisé par les participants lors de la recherche de compromis.



Groupe de travail thématique Specs & studiëmille, Lehon, 2024

Un groupe de travail rassemble 30 habitants. Les questions des permanences font l'objet de tables thématiques. Les participants débattent à chaque table. Le roulement des participants varie les groupes.



Des cartes incluent les enfants au débat Specs & studiëmille, Lehon, 2024

Des supports spécifiques sont développés par débat en fonction de la thématique : maquettes, montages, références, diagnostics marchands ou témoignages sont autant d'outils à une compréhension inclusive des enjeux.

PHASE DE PERMIS D'URBANISME

↳ UN PROJET EN COMMUN
↳ FÊTE DE LA PLAINE

Les groupes de travaux délivreront des propositions (ou ambitions !) à intégrer au projet : notre position nous amènera, en dialogue avec la maîtrise d'ouvrages et les services, à statuer sur beaucoup de thématiques chères aux habitants. Notre créativité est un outil décisif pour une intégration des demandes de façon à renforcer le projet. Le dossier de permis est un document important à destination des habitants, de l'administration et du politique : il récapitule l'historique des choix faits tout au long du processus participatif. Une fête célèbre le dépôt du permis : elle rassemble les habitants du quartier dans la plaine afin de présenter le projet final. Les empreintes sont dessinées à la chaux à l'échelle 1:1, on déguste autour de la maquette finale et une exposition informelle d'affiches visibilise le projet jusqu'au chantier. Un moment final permet de communiquer les prochaines étapes et remercier chacun de son implication dans des processus complexes mais bénéfiques au quartier.



Représentation 1:1 du projet au sol Specs & studiëmille, Lehon, 2024

Une fois le projet représenté au sol, nous visitons la plaine avec les habitants. Un moment convivial et informel qui permet de retracer ensemble le fil du projet ou de récolter encore quelques propositions.



Exposition informelle du projet Specs & studiëmille, Lehon, 2024

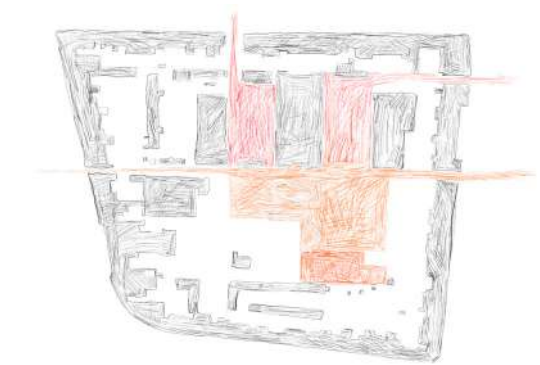
L'exposition de panneaux explicatifs ou de perspectives permettent aux habitants de se projeter dans l'avenir. Les divers outils (visites, maquettes, dessins, collages,...) développent ensemble une culture du projet.



La Rotonde est l'endroit parfait pour rassembler les habitants autour de nos propositions : elle sera le quartier général de toutes les phases de la participation. Photographie janvier 2026

AMBITIONS

La plaine de la Petite Suisse est un endroit surprenant, un espace public spacieux, vert et équipé en plein intérieur d’îlot : une respiration bienvenue qui vous happe. Un espace public fonctionne lorsqu’il est utile à tous, et il est facile de comprendre que la plaine est importante pour le quartier : à différentes heures du jour on y retrouve enfants, écoliers, étudiants, parents, grands-parents, habitants ou passants, se retrouvant dans une plaine du sport, de l’attente, de la discussion, du repas, de l’éducation, du jeu, ou du loisir en général. Un constat béat pourrait nous amener à ne rien faire — nous trouvons sain d’investir bien en amont de toute décrépitude : cela permet de pérenniser les qualités de la plaine tout en réfléchissant posément à ce qui pourrait enthousiasmer les Suisses. Nos nombreuses visites, reportages photographiques, relevés paysagers et discussions pluridisciplinaires nous amènent à formuler cinq ambitions à concrétiser ensemble — elles structurent également les prochaines pages.



LA GRANDE SUISSE

Surprise des photos aériennes de 1953 : les cours de récréation présentent un couvert arboré bien plus généreux que la plaine. La révélation du potentiel d’une plaine s’étendant et se connectant réellement à ses voisins. Le cas de l’IRC est symbolique : on fait aujourd’hui le tour pour venir déjeuner. Nous concevons l’îlot comme un écosystème partagé : tant sur le plan paysager que des usages. En maximisant la mutualisation, en développant des stratégies paysagères globales, en implantant les bâtiments sans former de barrières rigides (tel que l’actuel CDI), la Petite Suisse devient la Grande Suisse — une masse critique biodiverse. D’autres perspectives charment et feront l’objet de dialogues avec les acteurs du projet : la connexion avec l’avenue Buyl, les Jardins d’Élise et leur futur projet, le Centre Médical ou les jardins. Une plaine connectant doucement, raccourci vers l’école ou les courses : prévoyez parfois une pause à l’ombre d’un hêtre.

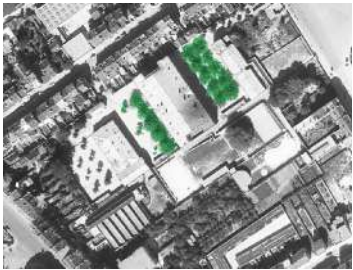
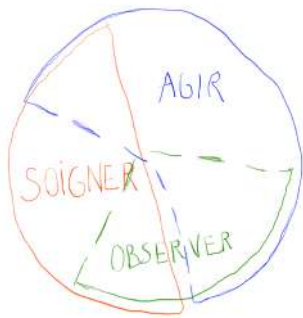


Photo aérienne datant de 1953
Source : Brugis



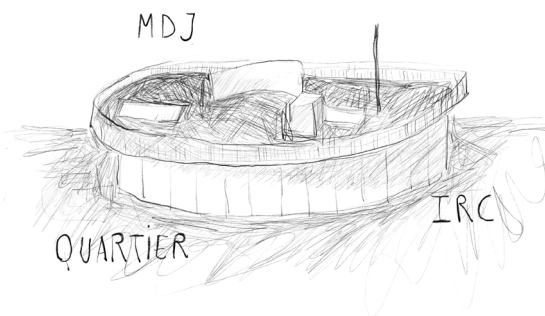
AGIR, SOIGNER, OBSERVER

Intervenir dans un écosystème existant exige prudence. Ce principe ne découle pas d’une logique conservatrice, mais du constat de la richesse insoupçonnée des écologies urbaines. Notre méthode part des relevés (de l’équipe ou études externes) des qualités présentes pour les renforcer et les pérenniser, n’ajoutant de nouvelles couches que lorsque cela s’avère nécessaire.

En découle un travail particulier sur l’enrichissement des sols, point de départ de toute la biodiversité. Nous agissons ponctuellement pour optimiser la gestion des eaux et la structure des sols ; nous soignons les zones n’étant pas sujettes à une utilisation humaine intense ; nous observons les changements en cours pour améliorer à long terme la résilience de la plaine. Nous comptons pour cela sur les nombreux usagers investis dans la vie de la plaine — qui se réuniront bientôt dans la Maison Partagée.



Le paysage multiple de la plaine de la Petite Suisse
Photographie juin 2025

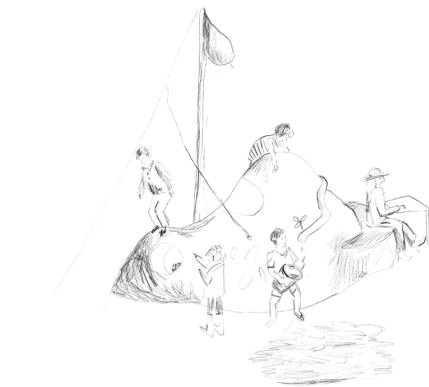


LA MAISON PARTAGÉE

Faire vivre la plaine, c’est y accueillir le quartier. Ses espaces verts peuvent néanmoins en pâtir si le programme est trop important. La conscience de ce dilemme est reflétée par la logique de mutualisation, qui s’arrête en bon chemin : qu’un espace accueille différents usagers entre l’école et les grandes vacances, c’est le bon sens. Concevoir afin qu’un espace accueille différents usagers au long d’une même journée, c’est composer avec les nouvelles données écologiques (empreinte réduite), sociales (plus d’inclusion) et économiques (moins d’investissement) encadrant la pratique architecturale : chacun en profite. Nous rassemblons donc la MDJ, l’IRC, les plaines de vacances et le quartier au sein de la Maison Partagée : un ensemble réduit composé de la Rotonde, de l’Annexe et d’un Pavillon s’implantant au cœur de la plaine — une architecture conçue pour rendre ce qu’elle reçoit et renforcer le lien entre l’humain et la nature.



Derek Jarman, Prospect Cottage
Dungeness, UK

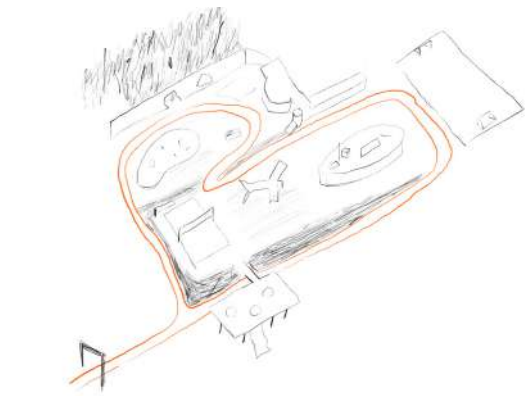


UN MOBILIER HYBRIDE

Comment intégrer à la plaine tous ceux qui souhaitent y trouver place? Une théorie universelle qui figerait les pratiques selon le genre, l’âge ou l’espèce est douteuse. Notre expérience nous amène plutôt à démarrer des usages ancrés ou souhaits concrets des habitants du quartier. Le mobilier est un facteur structurel d’inclusion. Donnez-lui une fonction claire et il faillira à servir chacun. Flouez ses contours, son but, et il aura pour chacun un sens différent. La phase de participation garantissant des réflexions riches sur ce thème, ce projet présente à ce stade plusieurs propositions répondant à des manquements apparents (notamment en ce qui concerne les personnes âgées, l’accès à l’eau ou le développement des plantes). L’ambition est ici de développer une famille d’éléments hybrides, répartie à travers la plaine, amenée à évoluer mais recherchant toujours une appropriation informelle par chaque habitant.



Luca Boscardin, Animal Factory
NDSM, Amsterdam, 2021



LA PETITE CEINTURE

La plaine présente plusieurs plateaux compliquant l’accès à tous, un constat aggravé par le mauvais état des accès et chemins. Nous proposons la création d’une Petite Ceinture garantissant l’accessibilité intégrale à tout ce que la plaine a à offrir. Cet ouvrage central du projet prévoit le réaménagement intégral de la voirie d’accès, des marches à l’est de la plaine et de chemins et rampes internes de façon à respecter les prescriptions en matière d’accessibilité à tous. Un revêtement de briques perforées crée une surface adaptée aux chaises roulantes, vélos et voitures. Le matériau, déjà utilisé par ACME dans son projet de rénovation du centre communautaire De Markten, est entièrement perméable et permet selon le substrat de laisser pousser la végétation, de présenter une largeur clairement carrossable ou d’accélérer l’infiltration des eaux. La Petite Ceinture devient un élément caractéristique de la plaine, visible depuis l’entrée.



La Petite Ceinture comme invitation depuis la rue
Photographie originale juin 2025

AGIR, SOIGNER, OBSERVER

La stratégie paysagère pour la plaine de la Petite Suisse se base ce qui existe déjà. Avant d’intervenir, les qualités de la plaine sont cartographiées et soigneusement observées. À partir de cette base, trois modes d’intervention — agir, soigner, observer — guident la transformation du parc. Le projet ne remplace pas, mais ajoute des couches et réoriente les pratiques, en accordant une attention particulière à l’inclusivité et à la valeur écologique à long terme.

Cette stratégie renforce le tapis vert existant, un tissu vivant autour des bâtiments, prêt à s’étendre et à se connecter au quartier. Ce tapis peut à terme renforcer les liens avec les cours d’école, les arbres à rue et les espaces verts adjacents, transformant la plaine en un paysage robuste tout au long de l’année. La proposition donne une place prépondérante au plus-qu’humain et positionne le parc comme un exemple vivant : un espace qui évolue grâce à l’attention plutôt qu’au remplacement.

UN LIEU GÉRÉ AVEC GRAND SOIN

La plaine est un espace vert très apprécié, entretenu et supervisé avec soin par le gardien du parc. Lui et son équipe assurent un entretien continu avec un sens aigu des responsabilités. L’espace est propre et structuré. Cette culture existante de l’entretien est un atout majeur.

Dans le même temps, la biodiversité — entendue comme la diversité des espèces, des habitats et des interactions écologiques — est présente mais ne s’exprime pas pleinement. La canopée mature composée d’essences feuillues, l’apparition spontanée de plantes de lisière forestière et les microclimats variés indiquent un fort potentiel écologique. Cependant, l’intensité d’utilisation et l’accent mis sur la propreté limitent le développement d’habitats stratifiés et la vie du sol. Le projet développe le potentiel du parc comme un écosystème stratifié et adapté au climat plutôt que comme une surface verte uniforme. La

biodiversité est renforcée par la diversification des milieux : habitats de lisière de forêt, sous-bois ombragés, haies favorables aux oiseaux, prairies et zones de végétation spontanée. Les espèces observées, telles que le Polypodium vulgare ou le Geum sylvaticum, servent d’indicateurs écologiques, révélant des niches stables et guidant les choix de plantation.

On passe d’une structure dominée par la canopée à un système multicouche où coexistent couvre-sols, arbustes, jeunes arbres et canopée mature. De jeunes arbres sont introduits de manière stratégique pour assurer la continuité générationnelle et renforcer l’effet d’îlot de fraîcheur à long terme. Les plantes sont achetées auprès de pépinières locales telles que Buumplanters, ce qui renforce les économies circulaires et soutient la biodiversité régionale.

Pour permettre cette diversification, le parc est organisé selon un gradient d’intensité. Les zones actives - aires de jeux, terrains de sport et entrées principales - restent robustes et accessibles, tandis que les zones de transition, telles que les îlots de buissons bas et les bordures de prairies, peuvent être appréciées avec des sièges ombragés et ensoleillés. La nouvelle Petite Ceinture permet la circulation et structure le parc. La plaine est organisée non seulement en fonction de sa fonction, mais aussi de sa capacité écologique et d’un entretien différencié — une structure vivante.



Le paysage comme outil pédagogique
Soil Creatures, Super Terram



Revêtement perméable et mobilier informel au frais
Nomadic Grun, Princess Gardens, Berlin, 2019



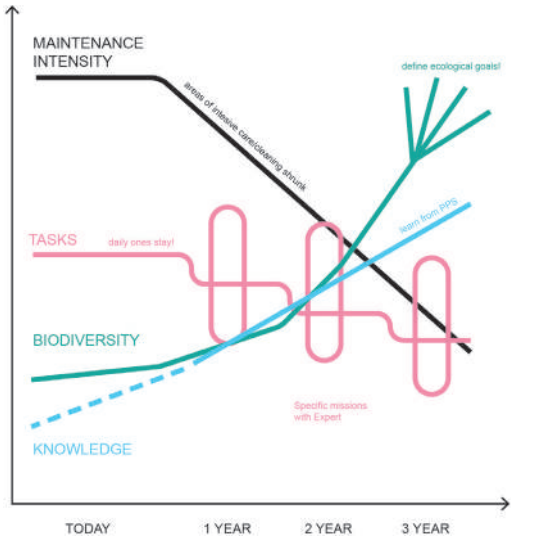
Le mobilier comme espace de repos entre végétations
Studio Vigano & VVV, place Marie Janson, 2019

L’ENTRETIEN — OUTIL DE DIVERSIFICATION ÉCOSYSTÈMIQUE

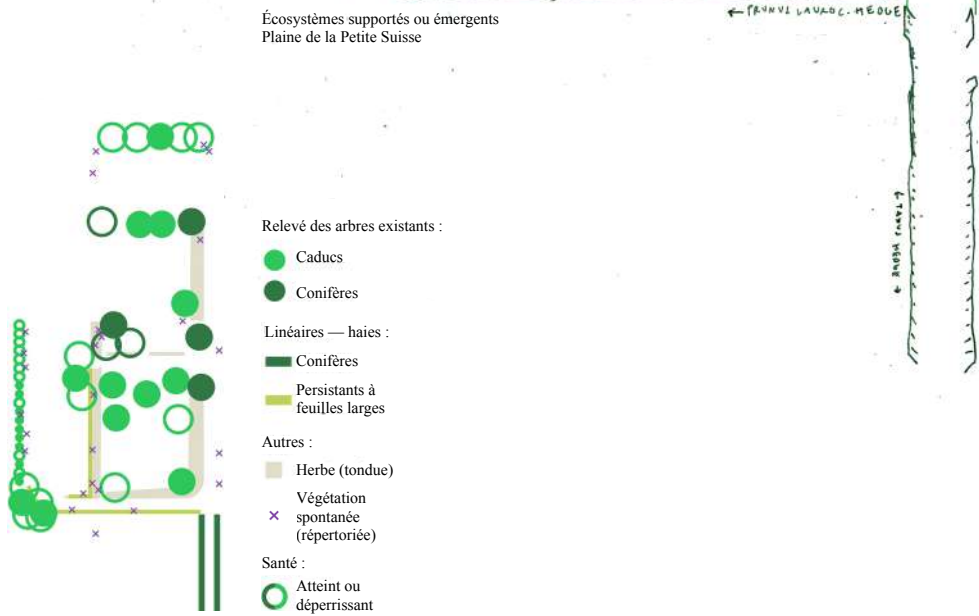
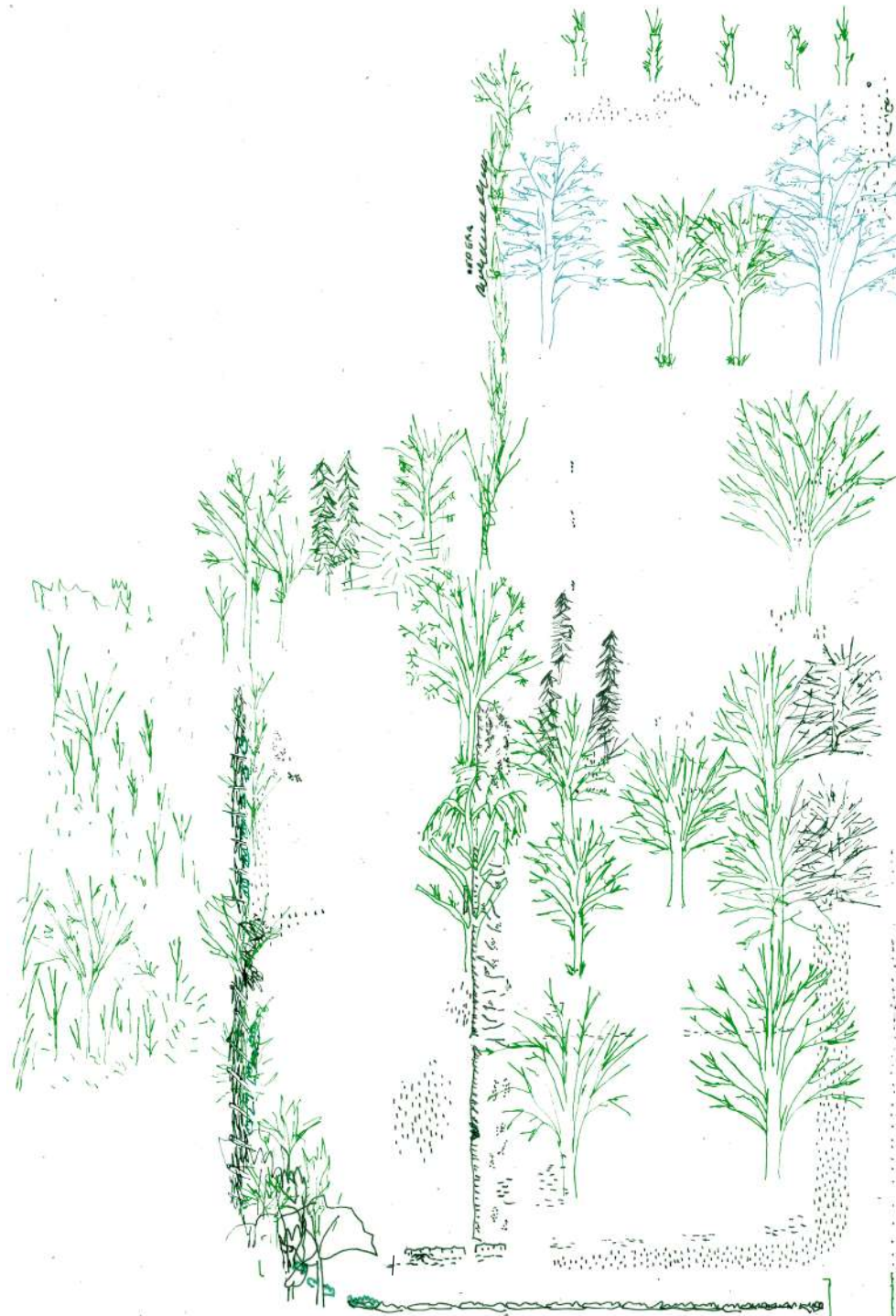
L’entretien passe d’une fonction principalement axée sur la préservation de l’apparence à une fonction favorisant les processus : le sol, l’eau et la végétation deviennent des systèmes actifs dont le développement est intentionnellement soutenu.

Le schéma ci-dessous illustre ce principe. Les différentes zones se voient attribuer un objectif écologique et un régime d’entretien. Les zones très fréquentées font l’objet d’une intervention plus importante pour des raisons de sécurité et d’accessibilité. Les zones de transition et les zones écologiques adoptent des rythmes adaptés, permettant l’émergence d’une plus grande diversité structurelle et biologique.

De petits changements pratiques ont un impact significatif : les cycles d’élagage des haies sont espacés dans certaines zones, créant des espaces de nidification protégés ; les régimes de fauchage s’adaptent pour permettre le développement de prairies ou d’arbustes sur les pentes ; l’enlèvement des feuilles est réduit dans certaines zones afin de favoriser les cycles nutritifs ; le bois mort est conservé comme habitat ; les déchets verts sont compostés et redistribués dans le parc.

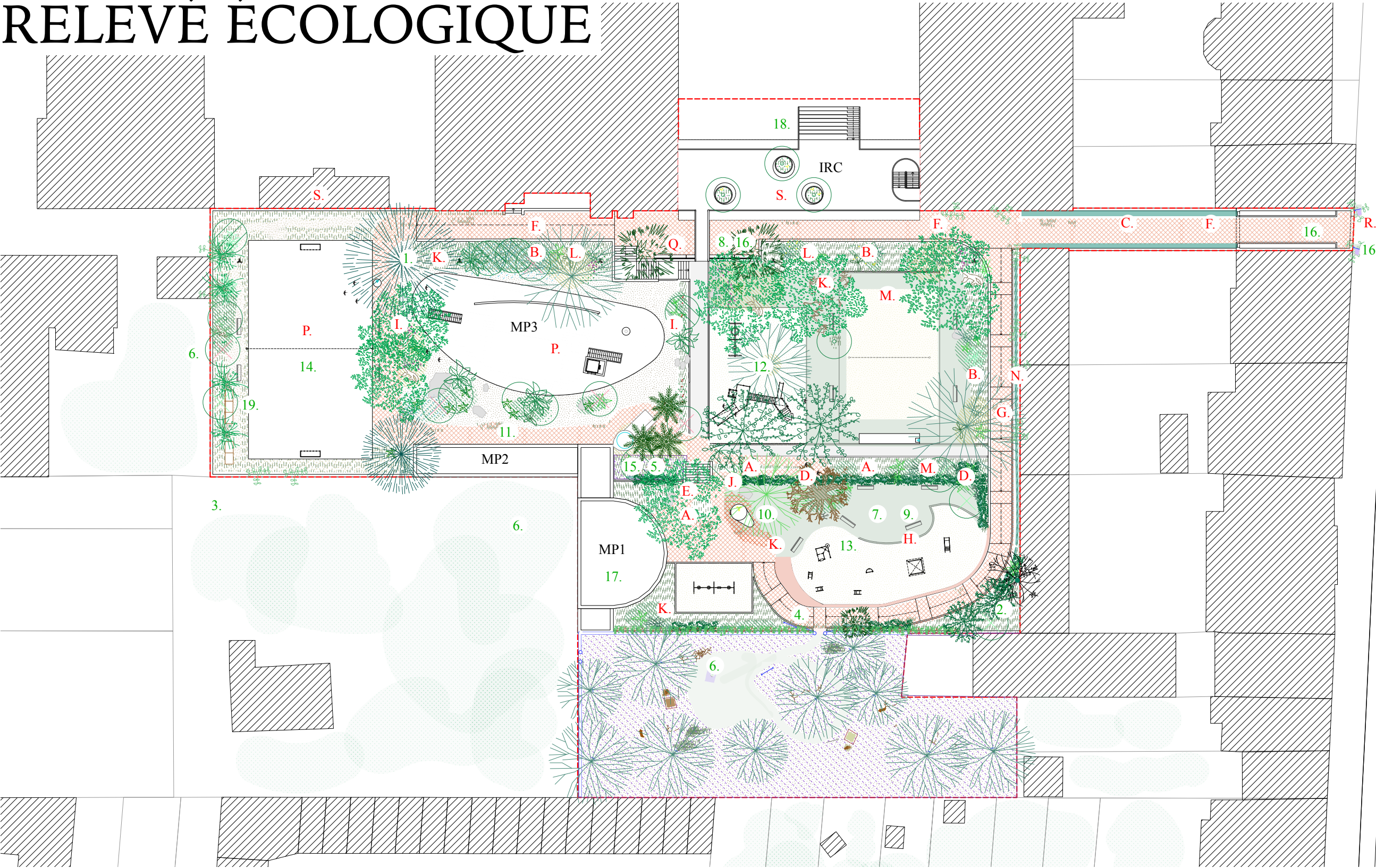


Réorganiser l’entretien pour favoriser la biodiversité et l’appropriation : diminuer la charge de travail tout en passant d’un entretien intensif à un soin extensif. Les tâches deviennent des missions ciblées en faveur de la biodiversité, élaborées avec experts et citoyens dans le cadre d’ateliers, et constituent la base du plan de gestion.



Les espèces introduites sont répertoriées des stade de succession écologique pionnier à terminal :
Prunus spinosa, Crataegus monogyna, Sambucus nigra, Salix caprea, Ribes rubrum, Allaria petiolata, Melica uniflora, Scabiosa columbaria — Mespilus avellana, Viburnum opulus, Malus sylvestris, Primula elatior, Ajuga reptans, Stachys sylvatica, Geum, Sanguisorba, Pulmonaria — Castanea sativa, Carpinus betulus, Acer campestre, Polypodium vulgare, Helleborus foetidus, Viola, Anemone nemorosa, Luzula sylvatica (toutes originaires du continent européen, presque toutes indigènes de Belgique)

RELEVÉ ÉCOLOGIQUE



Plan d'implantation
1:500

LÉGENDE

MP1

MP2

MP3

IRC

Maison Partagée — Rotonde

Maison Partagée — Annexe

Maison Partagée — Pavillon

Ins. René Cartigny — Plateforme

Petite Ceinture

VÉGÉTATION

Arbre existant

Nouvel arbre

à feuilles caduques

comestible/à fleurs

Haie sauvage (basée sur la haie existante)

Plante grimpante

Zone protégée pour le développement naturel (aucune intervention)

Prairie

Plantation forestière stratifiée

Arbustes

Plantes vivaces

comestible/à fleurs

Sous-plantation d'arbres existants (espèces résistantes à l'ombre et à la sécheresse)

Fourré

Fauché/tondu

SOL (approche régénérative)

Plantation pour la régénération du sol (soleil)

Plantation pour la régénération du sol (ombre)

EAU

Zone paysagère spongieuse pour un stockage accru

SURFACES

Revêtement semi-pavés

Revêtements en béton existants

Les légendes “AGIR” et “SOIGNER” forment un premier relevé paysager du site. Elles répertorient différents points d’intérêt où intervenir ou prendre soin. Bien qu’il s’agit d’un relevé de l’existant, celui-ci est appliqué sur un plan projeté afin de visibiliser le lien entre observation et intervention.

AGIR

VÉGÉTATION ET ARBRES

A. Racines d’arbres exposées, partiellement endommagées par le piétinement

B. Gazon tondu monotone, faible diversité et intérêt visuel limité

C. Haie de taxus sombre et uniforme à l’entrée

D. Haie interrompue, formant des « sentiers d’éléphants »

CHAUSSÉE ET ACCESSIBILITÉ

E. Chaussée soulevée par les racines des arbres

F. Chaussée endommagée

G. Parcours difficiles pour les piétons ; non accessible aux fauteuils roulants

H. Bordure dure autour du bac à sable, danger potentiel

I. Bordure en béton obsolète, risque de trébucher

J. Gouttière ouverte, hors service (?)

PENTE ET ÉTAT DU SOL

K. Sol nu très compacté, boueux lorsqu’il pleut

L. Pente très raide, risque d’érosion

M. Pente en érosion

CLÔTURES ET LIMITES

N. La clôture, en plus du haut mur de pierre, crée une impression d’enfermement

JEUX ET LOISIRS

O. Terrain de volley-ball abandonné pendant la saison hivernale

P. Terrain mini-foot & basket redondants, larges surfaces perméables. Mini-foot est un espace clôturé au centre de la plaine

VISIBILITÉ ET ENTRÉES

Q. Zones sombres et manque de visibilité au niveau de l’escalier d’entrée

R. Entrée peu visible et peu accueillante depuis la rue ; seul point d’accès

S. Connexion pauvre avec les cours d’école adjacents

AUTRES

- Nombre important de poubelles

- Manque d’arbres et d’arbustes jeunes, diversité limitée dans les aires de jeux

- Mobilier, rampes, clôtures, revêtement, équipements non uniformes ou de qualité et de couleur inégales, etc.

SOIGNER

VÉGÉTATION ET ARBRES

1. Arbre emblématique à feuillage persistant

2. Groupe d’arbres à feuilles caduques et à feuillage persistant

3. Grande diversité d’espèces d’arbres, de formes de couronnes et de modes de croissance ; bon état de santé général

4. Haie distinctive avec des arbres étêtés

5. Végétation spontanée séduisante

6. Toile de fond verte avec une végétation luxuriante provenant des parcelles voisines

SIÈGES ET CONFORT

7. Plusieurs bancs avec dossiers

8. Banc unique en pierre naturelle

9. Endroits ensoleillés et bien éclairés adaptés à une utilisation hivernale

10. Aires de repos ombragées pour un confort estival

11. Toit en surplomb créant un espace extérieur couvert, offrant une protection contre la pluie et les intempéries

JEUX ET LOISIRS

12. Aires de jeux ombragées

13. Aire de jeux indépendante pour les jeunes enfants, comprenant des sièges pour les parents avec une bonne visibilité

14. Grand terrain multisports, unique dans le quartier

CARACTÉRISTIQUES SPÉCIALES ET IDENTITÉ

15. Fresque mosaïque

16. Signalisation, éléments d’identité du site

17. Rotonde, destination dans le quartier, favorisant l’utilisation du parc tout au long de l’année.

POTENTIEL

18. Amélioration de la connexion avec l’école

19. Utilisation de compost dans le parc

5

AGIR, SOIGNER, OBSERVER

Le projet vise essentiellement à mettre en place les processus adéquats. Il s’appuie sur les études réalisées et les intègre dans des décisions spatiales et organisationnelles. En particulier l’étude du sol : le site ayant fait partie d’une cinquantaine de sites de tests IQSB à Bruxelles. Les analyses indiquent que le sol n’est pas fondamentalement dégradé. Cependant, sa fertilité, sa structure et son potentiel biologique n’ont jamais considérés comme des moteurs actifs de conception — c’est le point de départ de notre équipe.

PAR LE SOL

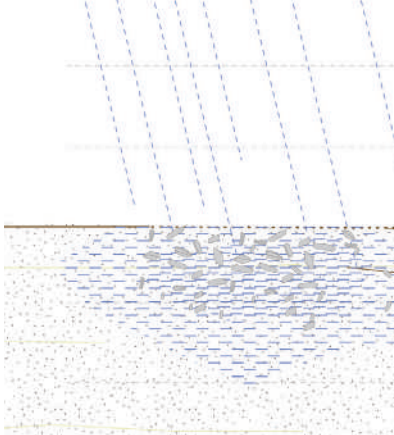
Le projet aborde le site comme un massif continu de terre intégré au quartier. Plutôt que de le remplacer, la stratégie consiste à travailler en harmonie avec le sol existant et à limiter les perturbations au strict nécessaire.

1. Des zones de réception de l’eau sont introduites pour permettre l’infiltration et le stockage temporaire, reliant directement la régénération du sol à la performance hydrologique. En ralentissant et en absorbant le ruissellement, l’équilibre hydrique et la structure du sol peuvent s’améliorer progressivement.

2. La plantation se fait directement dans le substrat existant. Les espèces à racines profondes réduisent le compactage et créent des réseaux de pores, améliorant ainsi l’aération et l’infiltration. La végétation devient un outil de régénération, activant les processus du sol au lieu de s’appuyer sur un remplacement technique.

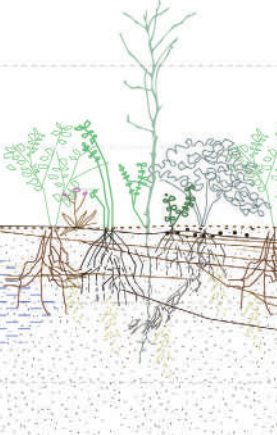
1. Augmenter la capacité de rétention d’eau

Développer les espaces pauvres en introduisant des matériaux structuraux améliorant le drainage, le stockage et la libération lente des eaux de pluie.



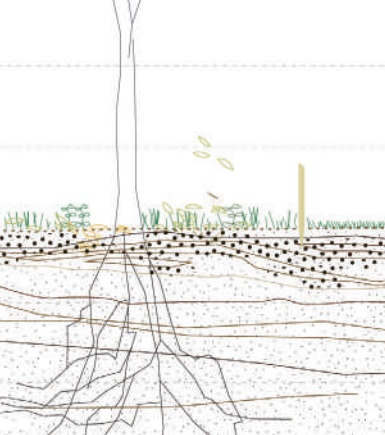
2. Régénérer grâce à la végétation

Introduire des espèces végétales à racines profondes qui brisent naturellement les couches compactées et créent de nouveaux pores dans le sol tout en ajoutant de la matière organique.



3. Préserver les structures saines de sol existantes

Préserver les zones dotées d’un réseau poreux bien développé en limitant les interventions. Autoriser uniquement la circulation piétonne légère, éviter les engins lourds et conserver le sol existant en place sans ajouter de nouvelles couches.



Trois mesures visant à régénérer le sol de la Plaine de la Petite Suisse : le projet considère le sol comme une infrastructure vivante, où la transformation souterraine et l’aménagement paysager en surface évoluent ensemble au fil du temps.

3. Dans certaines zones, aucun nouveau sol n’est importé. La fertilité est renforcée progressivement grâce à l’accumulation de matière organique provenant des racines et des feuilles mortes, ce qui stimule les organismes du sol et favorise la formation à long terme du sol. Les déchets verts sont traités comme une ressource, compostés et redistribués dans le parc afin de boucler les cycles nutritifs locaux.

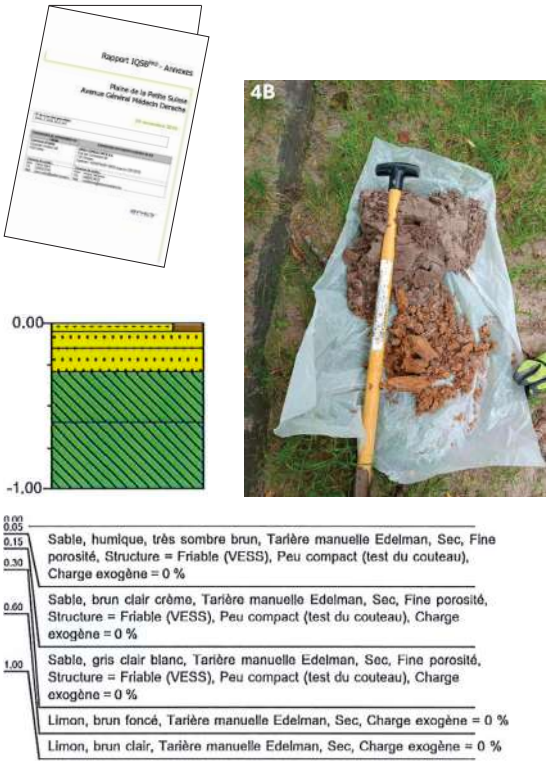
OBSERVER

Dans le cadre de cette offre, nous avons entamé un dialogue avec Bruxelles Environnement afin d’esquisser un suivi du projet sur le thème de la « plantation en fonction de la qualité des sols ». Un suivi annuel pourrait générer des données significatives pour la banque de données régionale sur les sols. Le parc s’inscrirait ainsi dans un réseau d’apprentissage plus large, démontrant comment les sols urbains peuvent être régénérés grâce à la plantation et à un entretien adapté.

LA RÉSERVE — UN BIEN COLLECTIF

La parcelle nouvellement acquise devient une Réserve écologique. Elle est progressivement ouverte et devient un espace d’observation, une forme de nouvelle nature urbaine abordée. Ici, l’analyse des sols et de la végétation ne sont pas des étapes préliminaires mais des parties intégrantes du processus de conception. L’intervention (et le niveau d’accès humain) est définie en collaboration avec les voisins et des experts qui peuvent former un groupe d’étude et d’observation : la première année sera consacrée à l’inventaire des arbres et à la surveillance des espèces envahissantes, puis éventuellement à la transplantation d’espèces sélectionnées dans de nouvelles zones arbustives de l’aire de jeux.

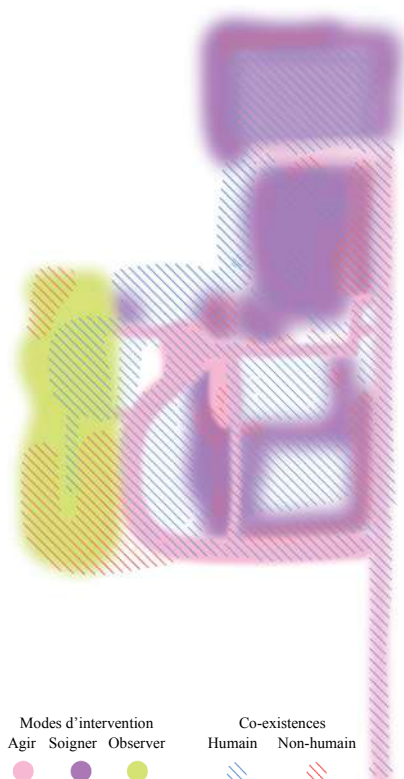
Inspirée par des initiatives bruxelloises telles que Buumplanters, Super Terram et Park Ouest, la Réserve s’inscrit dans l’esprit du Contrat de Quartier Durable : elle relie l’engagement local aux objectifs de biodiversité.



Sur la base des conclusions de l’étude IQSB du sol (ici, sonde 4b, près du terrain de volley-ball), le projet prolonge le diagnostic du site en une stratégie visant à transformer et à renforcer le sol existant.

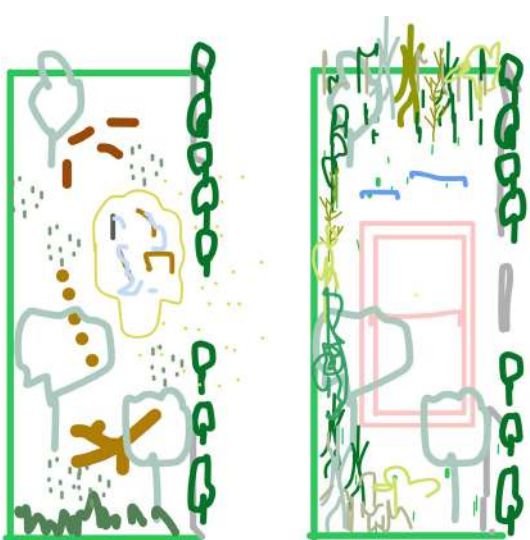
53m

20m



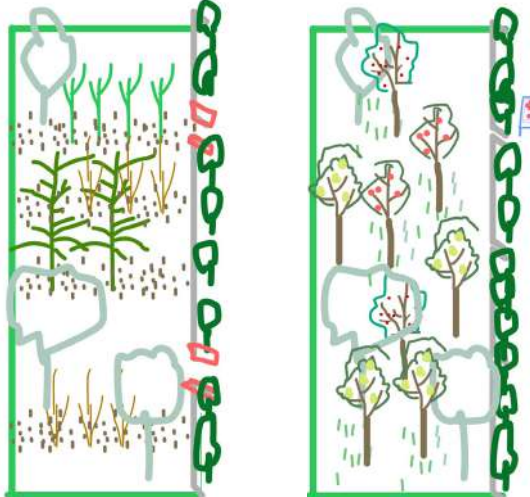
Modes d’intervention
Agir Soigner Observer
Co-existences
Humain Non-humain

À l’échelle de la plaine, trois modes d’action favorisent un certain degré d’impact humain et non humain : 1. Agir, 2. Soigner, 3. Observer



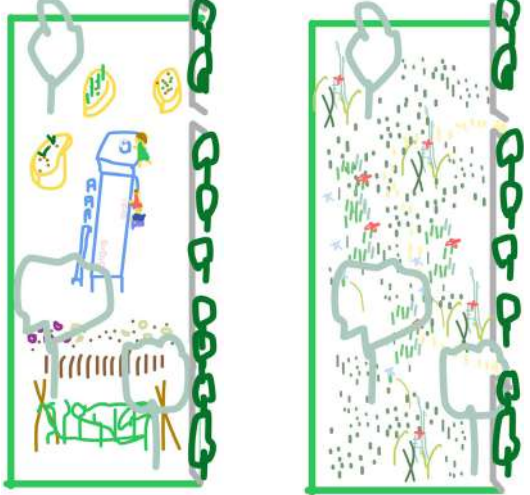
Terrain de jeu aventure

Terrain de tennis avec zone tampon végétalisée



Pépinière urbaine

Verger & prairie pollinisatrice



Potager

Jardin aux papillons

Potentiels de programmation paysagère de la Réserve

LA MAISON PARTAGÉE

Une perspective enthousiasmante : une Maison Partagée rassemblant entre les arbres les habitants du quartier, ses associations, ses écoles, une maison des jeunes et des plaines de vacances. Arriver à l’intégrer sainement à la plaine, c’est équiper le quartier d’un nouveau pôle social.

La plaine accueille un bâtiment aux qualités spatiales riches. La Rotonde est une structure circulaire légère dont l’échelle s’intègre à la plaine. Son Annexe, de typologie élongée, offre un bel éclairage naturel. Après avoir mûrement étudié leur extension, nous n’avons pas trouvé celle-ci pertinente à la conception d’espaces polyvalents efficaces et accessibles.

L’intérêt d’une implantation en cœur de plaine nous a tous surpris. Une fois le tabou passé, nous avons pu envisager la possibilité d’une architecture nourrissant les usagers d’un rapport direct à la nature. Selon nous, ce nouveau volume devait répondre à plusieurs critères essentiels :
— un bâtiment bas, un Pavillon : deux étages ne s’intégreraient pas dans le parc ;
— situé sur un terrain déjà pavé ou de moindre qualité, afin d’éviter toute nouvelle construction sur un terrain vierge ;
— un lien direct avec la plaine, inspiré par la spatialité de la Rotonde.

Ensemble, ces trois éléments — Rotonde, Annexe et Pavillon — forment ce que nous appelons la Maison Partagée : un ensemble cohérent dans lequel la rénovation et la nouvelle construction se renforcent. Il restait à choisir où implanter le Pavillon. Centraliser les programmes sur le site de l’IRC fragmente l’intérieur d’îlot, et la nouvelle parcelle présente une grande richesse écologique pouvant informer nos interventions paysagères. Le terrain de mini-foot attire notre attention. Il monopolise une grande surface imperméable pour un sport redondant au vu la contiguïté du terrain de basket. Ses barrières caractérisent négativement l’espace et ont déjà une emprise visuelle importante. Enfin, notre dialogue avec le gardien indique que celui-ci est relativement délaissé depuis la diminution de sa surface lors de récents travaux. Nous avons finalement été convaincus par ce positionnement central qui connecte le futur Pavillon aux espaces de jeu et de sport.

Le Pavillon intègre en un plan oblong de 220m2 un ensemble de salles polyvalentes dont la configuration facilite la flexibilité (des schémas de mutualisation sont disponibles en page 10). Elle garde une distance saine de trois mètres avec les arbres alentours. Le périmètre libre permet une connexion de chaque espace avec la plaine, réduisant la surface globale en évitant les circulations superflues. La faible profondeur du



Le mini-foot présente une surface importante. La Maison Partagée s’y implante afin de ne pas empiéter sur d’autres zones perméables et rend cette surface au public en toiture Photographie juin 2025

plan permet une mise en lumière naturelle des espaces. Enfin, le Pavillon profite de la relative distance avec la Rotonde pour favoriser la programmation d’évènements parallèles.

L’emprise est rendue en toiture. Elle déborde pour ombrer la façade sud et offre un espace couvert. Elle est accessible via un ascenseur et des escaliers qui s’alignent pour laisser courir à travers la plaine. On passera alors par la Canopée, où l’on jouera à hauteur de feuillages.

La Rotonde, espace correspondant à plusieurs programmes, ne nécessite plus de redivisions malheureuse. Nous évitons une extension complexe, coûteuse et peu accessible en toiture. Enfin, le bac à sable est un espace présentant un caractère privé intéressant pour les enfants et parents, implanter ici une maison des jeunes nous semble recaractériser un espace apprécié des habitants pour son échelle réduite. Loin d’être mises de côté, la Rotonde et l’Annexe accueillent des programmes adaptés à leurs typologies.



La toiture du Pavillon devient une Canopée où l’on joue entre les arbres Photographie originale juin 2026

LA CANOPÉE

La toiture du Pavillon est une large plaine de jeu. Entièrement accessible, elle présente 330m² de surface ponctuée d’éléments ludiques libres d’interprétation : un éthos de conception à préciser lors de la phase de participation. Au travers de ce projet, l’intégration des programmes intérieurs augmente effectivement la surface des espaces extérieurs de la plaine de la Petite Suisse.

Un mur est librement placé sur la toiture, il aide à l’apprentissage du graffiti lors des ateliers de la Maison de Jeunes. Les escaliers d’accès peuvent alors être refermés afin d’offrir une surface capable sûre où peindre. Les caractéristiques de ce mur seront à définir en dialogue avec la Maison de Jeunes, et des éléments ponctuels de fixation de toiles sont envisageables.

La toiture est entièrement couverte d’un revêtement amortissant typique des plaines de jeu, il permet une surface sûre d’appropriation par chacun. Les eaux de toitures accessibles ne pouvant être légalement réutilisées, elles sont reprises par un système de gouttières et sont dirigées vers des zones dont le choix de végétation favorise la capacité du sol à infiltrer les eaux. Les eaux contaminées autour du mur de graffiti sont néanmoins reversées à l’égout.

Un mât est érigé en toiture. Il forme un luminaire créant une clarté dans le cheminement vers le Pavillon. Il sera également composé en dialogue avec les habitants afin d’en flouer le caractère : accroches pour tentes, élément à escalader ou panier de basket à différentes hauteurs, il peut également permettre la fixation de câbles facilitant (si nécessaire pour des questions de stabilité) l’extension des débords de toiture.



Un garderie rend son empreinte à l’usage des enfants en toiture Takaharu+Yui Tezuka, Nasubi Nursery, Tachikawa (JP), 2018

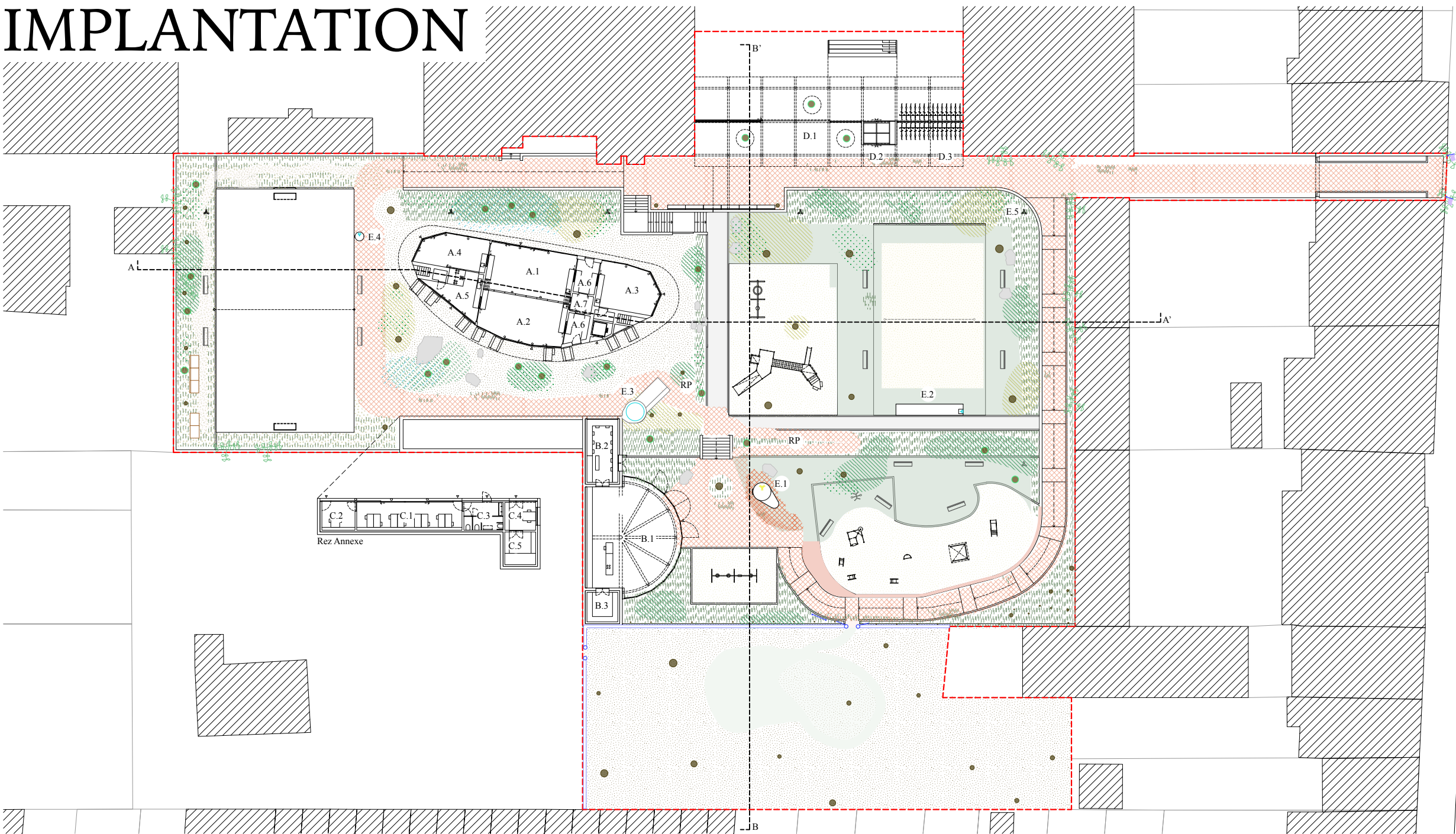


Une espace de jeu à hauteur de feuillage Takaharu+Yui Tezuka, Fuji Kindergarten, Tachikawa (JP), 2007



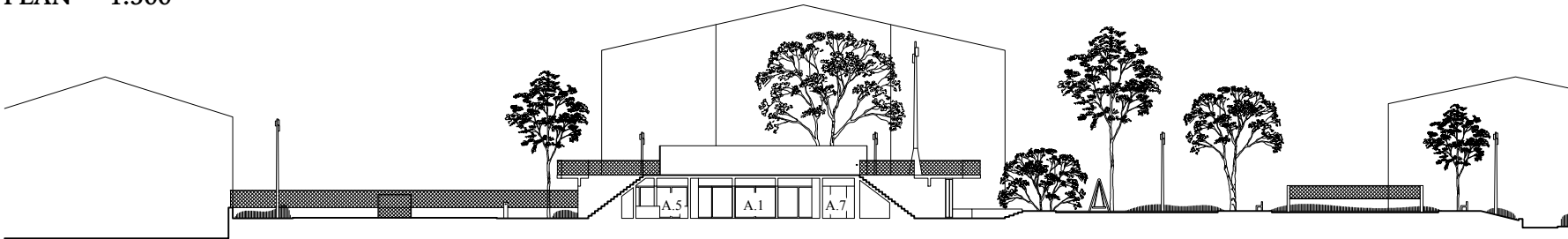
La Canopée crée un espace polyvalent en plein air permettant l’organisation saine d’ateliers dédiés au graffiti

IMPLANTATION

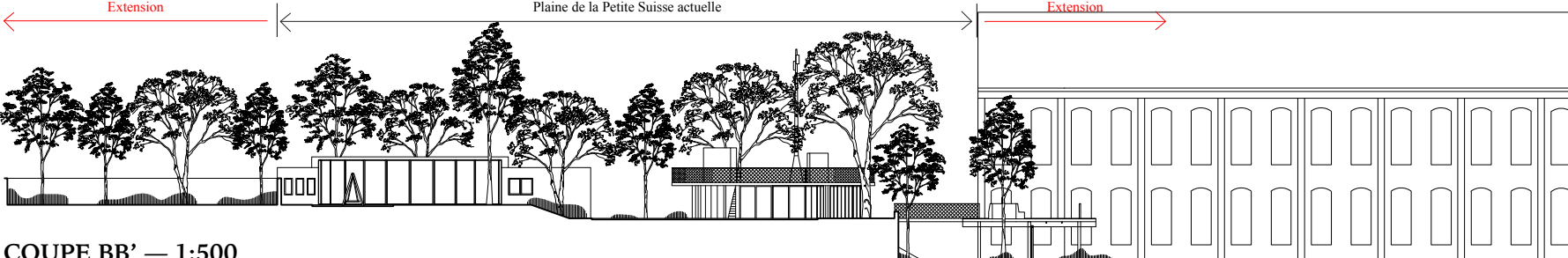


- Légende paysage
- Petite Ceinture
 - VÉGÉTATION
 - Arbre existant
 - Nouvel arbre
 - Haie sauvage (basée sur la haie existante)
 - Plante grimpante
 - Zone protégée pour le développement naturel (aucune intervention)
 - Prairie
 - Plantation forestière stratifiée
 - Arbustes
 - Plantes vivaces
 - comestible/à fleurs
 - Sous-plantation d'arbres existants (espèces résistantes à l'ombre et à la sécheresse)
 - Fourré
 - Fauché/tondu
 - SOL (approche régénérative)
 - Plantation pour la régénération du sol (soleil)
 - Plantation pour la régénération du sol (ombre)
 - EAU
 - Zone paysagère spongieuse pour un stockage accru
 - SURFACES
 - Revêtement semi-pavés
 - Revêtements en béton existants

PLAN — 1:500



COUPE AA' — 1:500



COUPE BB' — 1:500

- Légende
- A — PAVILLON
- A.1 Salle polyvalente 1 / Classe CDI 1
 - A.2 Salle polyvalente 2 / Classe CDI 2
 - A.3 Salle polyvalente 3
 - A.4 Salle polyvalente 4
 - A.5 Kitchenette
 - A.6 Stockages
 - A.7 Local technique
- B — ROTONDE
- B.1 Espace de quartier / Espace commun pour manger / Salle d'étude
 - B.2 Salle de lecture
 - B.3 Stockage
- C — ANNEXE
- C.1 Bureaux
 - C.2 Bureau indépendant
 - C.3 Sanitaires
 - C.4 Bureau du gardien
 - C.5 Stockage / Local technique
- D — PLATEFORME
- D.1 Entrée IRC
 - D.2 Stockage bennes à ordures
 - D.3 Stationnements vélos
- E — PLAINE
- E.1 Mobilier—Lieu 1. : Four—Luminaire
 - E.2 Mobilier—Lieu 2. : Fontaine—Platerforme
 - E.3 Mobilier—Lieu 3. : Citerne—Lit
 - E.4 Fontaine d'eau potable
 - E.5 Luminaires
- Petite Ceinture
- Briques perforées
- RP Rampes paysagères

LA MAISON PARTAGÉE

La Rotonde et son Annexe sont des bâtiments agréables et fonctionnels. Ils offrent une grande qualité spatiale et une échelle qui s’intègre parfaitement dans l’espace ouvert de la Petite Suisse. Le programme demandé est néanmoins plus conséquent que ce que ces bâtiments peuvent accueillir. Nous avons donc entrepris la recherche d’un nouvel ensemble : une configuration dans laquelle la Rotonde et l’Annexe sont préservées au maximum dans leur beauté, complétées par un Pavillon qui accueille le programme restant.

La Rotonde et son Annexe ont une grande valeur émotionnelle pour le quartier. Notre équipe de conception s’est également attachée à leur échelle, leur légèreté et la façon naturelle dont elles s’intègrent dans le parc. Dans le même temps, le constat est indéniable : l’intérieur est complètement vétuste et nécessite une rénovation en profondeur. Notre objectif est clair : préserver au maximum les qualités caractéristiques des deux bâtiments et mettre à niveau l’ensemble du complexe afin qu’il réponde aux normes de confort (entre autres énergétique) actuelles.

PROGRAMMATION

Dans cette optique, nous avons choisi de ne pas surcharger la Rotonde et l’Annexe avec des fonctions qui dépassent leur typologie, mais plutôt de leur attribuer des programmes qui s’inscrivent parfaitement dans leur logique spatiale.

La Rotonde conserve son rôle d’espace polyvalent. Elle soutient à la fois l’école (espace d’étude et de lecture pouvant être fermé séparément), les activités de quartier et les activités de la plaine de jeux.

L’Annexe présente une dimension particulièrement agréable, peu profonde, avec une lumière latérale généreuse, idéale pour des

bureaux. Elle devient donc le lieu d’implantation des bureaux de la Maison de Jeunes.

La jonction entre la Rotonde et l’Annexe sera légèrement redessinée afin d’utiliser plus efficacement les espaces d’angle et de créer des hauteurs libres agréables. À l’étage supérieur, nous prévoyons une salle de lecture verrouillable avec une fenêtre offrant une vue panoramique sur la plaine. Le concierge disposera d’un espace au rez-de-chaussée, avec la même vue.

Les sanitaires resteront proches de leur situation existante, et bénéficient des canalisations d’évacuation existantes. Nous prévoyons des toilettes (à doubles lunettes pour enfants) et des lavabos avec des marchepieds fixes afin que même les plus petits puissent les utiliser de manière autonome. La toilette pour personnes à mobilité réduite est également équipée d’une table à langer.

STRATÉGIE DE RÉNOVATION

La rénovation vise principalement à préserver la beauté des deux bâtiments. Notre stratégie est simple mais rigoureuse : là où il y a du caractère, nous évitons d’emballer ou d’isoler.

— Nous isolons par l’intérieur les façades en maçonnerie de la Rotonde (les deux espaces

flanquant l’espace principal) et de la Rotonde (plafonds et murs).

— Nous isolons par l’extérieur la structure en béton de la Rotonde (l’espace principal) (toiture et menuiseries).

— Nous avons délibérément choisi de ne pas isoler le sol en pierre, en raison de sa valeur esthétique et patrimoniale et de la perte de chaleur limitée vers le sol (environ 10 %).

AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

Nous souhaitons avant tout que ces lieux puissent être réappropriés par le quartier et l’école. C’est pourquoi nous ne déterminons pas la finition des espaces intérieurs et l’aménagement de manière verticale : ceux-ci sont élaborés dans le cadre du processus participatif dans lequel l’architecte joue un rôle consultatif. Comme point de départ du dialogue, nous proposons une finition intérieure chaleureuse en bois, inspirée des bureaux d’ACME : ceux-ci sont conçus comme une simple ossature bois à isolation épaisse, sur laquelle sont cloués panneaux muraux et planchers.

Cette technique low-tech offre un haut niveau de confort tout en facilitant les réparations. Cette proposition n’est pas définitive, mais sert à lancer la discussion.



La Rotonde : beauté structurelle et matérielle
Photographie originale janvier 2026



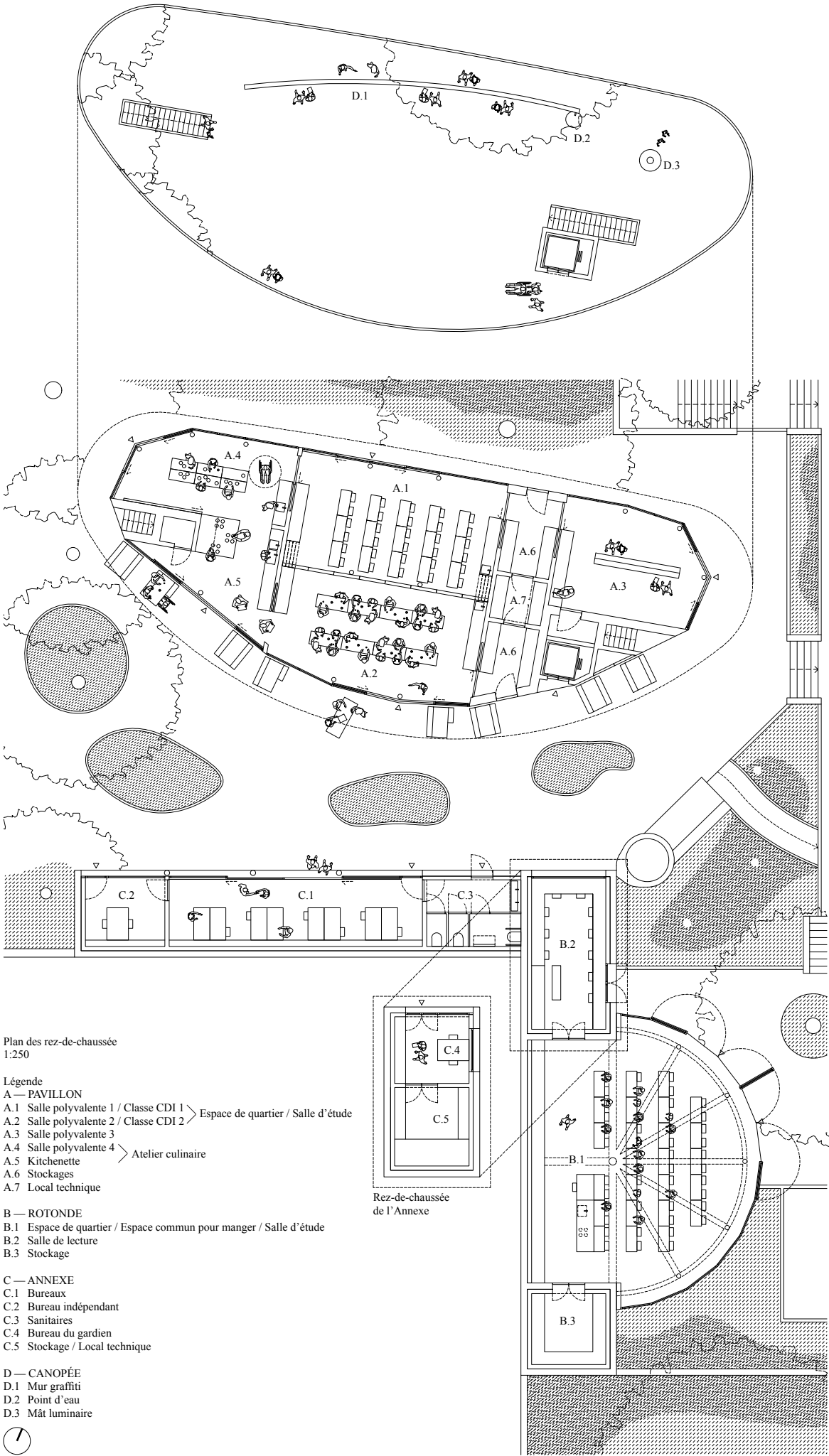
L’Annexe : le bel auvent en béton abritera les bureaux
Photographie originale janvier 2026



Des panneaux en bois cloués forment un espace chaleureux
ACME, ateliers de l’agence, Gand, 2025



La Rotonde conserve son échelle appréciée du quartier tandis que la rénovation des menuiseries lui permet de s’ouvrir généreusement sur la plaine



MUTUALISATIONS

Le CSC présente différents usagers (IRC, MDJ, plaines de vacances, habitants du quartier) aux besoins similaires : de grands (~100m2) et moyens (~50m2) espaces dont la fonction diffère. Les grands espaces sont des salles d'études, un espace ouvert au quartier ou une grande salle polyvalente. Les moyens espaces sont des espaces polyvalents ou des classes. Afin de limiter ambitieusement les surfaces à construire, nous allons au-delà de la mutualisation saisonnière du CSC : tous les usagers se retrouvent sous une même Canopée.

Comme illustré par les schémas de mutualisation ci-dessous, une conception intelligente permet une mutualisation quotidienne — le programme pouvant être structuré non seulement entre année scolaire et vacances, mais également entre les heures scolaires ou non. L'aboutissement de l'approche frugale ébauchée par les différents acteurs du projet.

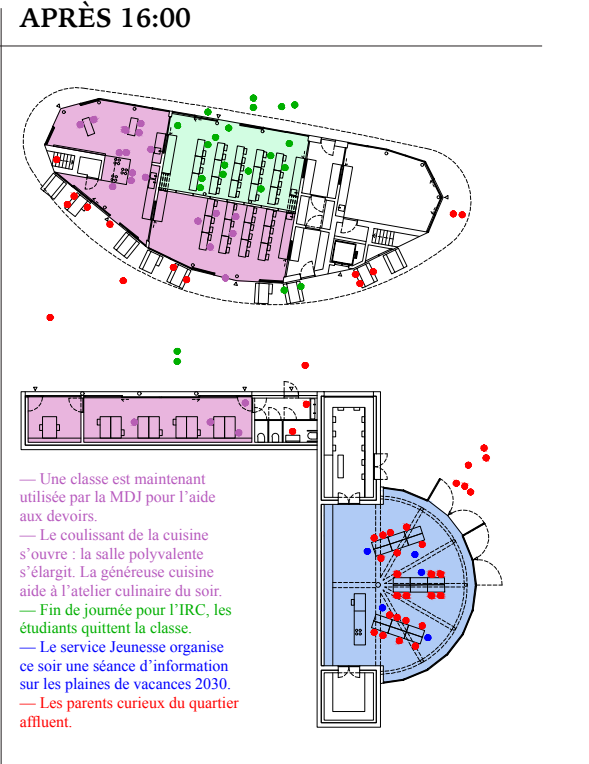
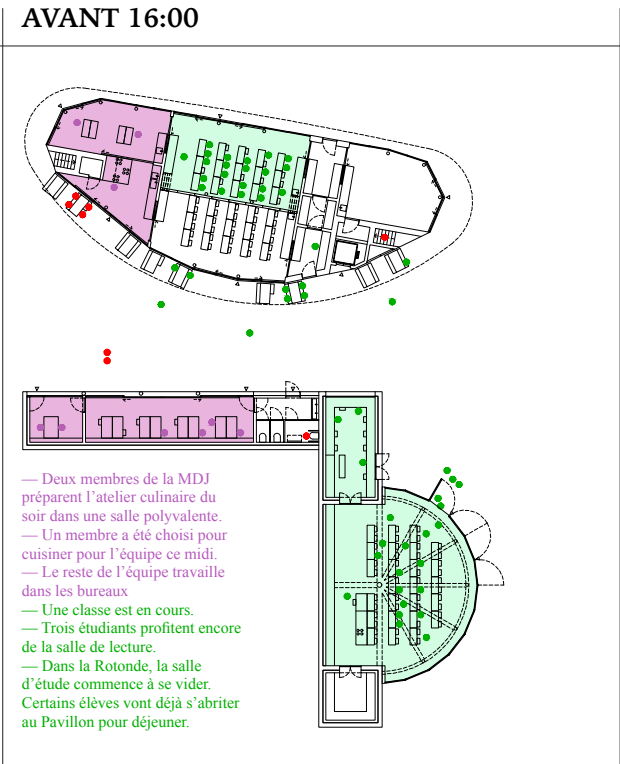
Nous proposons la construction de quatre salles polyvalentes moyennes, dont deux offrent la possibilité de former ensemble une grande salle

polyvalente. Ces infrastructures complètent alors parfaitement la Rotonde qui forme une seconde grande salle. C'est un peu plus que le programme de la MDJ, c'est beaucoup moins que celui-ci combiné à celui du CDI. C'est assez pour fonctionner toute l'année.

Nous créons une distance avec la Rotonde : elle permet d'en conserver les qualités spatiales et patrimoniales tout en permettant de confortablement organiser en parallèle les activités de différents usagers au sein de la plaine.

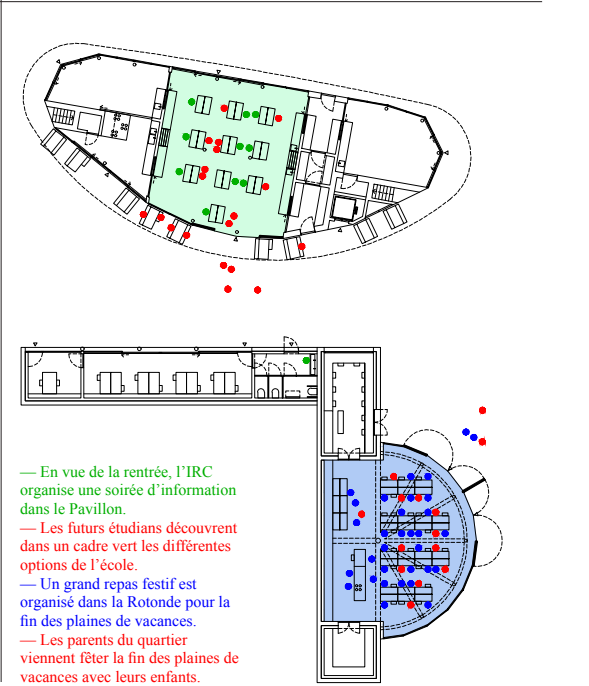
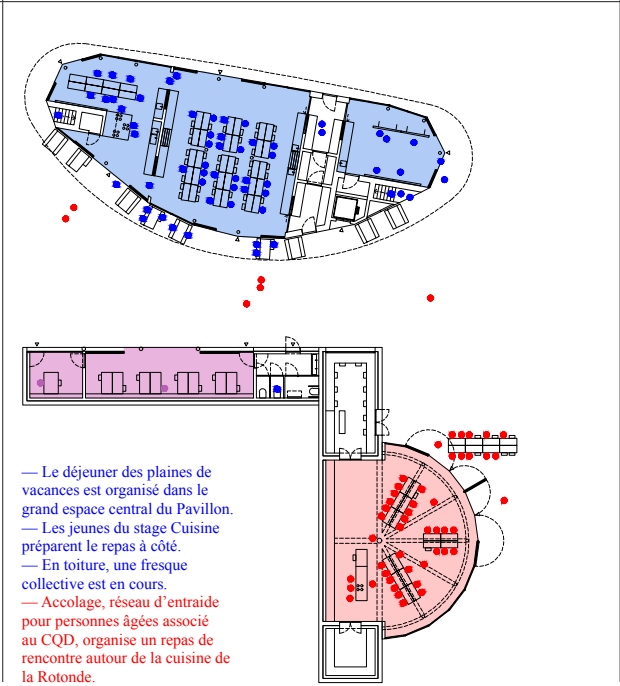
ANNÉE SCOLAIRE

Là où les plaines de vacances nécessitent trois salles polyvalentes, la MDJ n'en demande que deux durant le reste de l'année. Quatre espaces suffisent alors à programmer parallèlement les classes et les ateliers de la MDJ. Cette flexibilité tire profit du besoin d'un grand nombre de tables pour beaucoup d'activités (déjeuners, classes, aide aux devoirs, repas festif). La Rotonde peut par exemple faire office de salle d'étude (avec salle de lecture adjacente) et rapidement muer en espace de débat du quartier.



VACANCES SCOLAIRES

En journée, les plaines de vacances disposent soit de quatre salles moyennes et d'une grande, soit de deux salles moyennes et de deux grandes. Cette légère suroffre d'espaces permet de continuer à programmer parallèlement. La plaine de vacances peut alors se focaliser sur la nouvelle implantation, profitant de deux espaces moyens, d'une large salle à manger et de l'espace en toiture — des habitants peuvent alors continuer d'utiliser la Rotonde. Celle-ci se voit équipée d'un îlot associant généreuse cuisine et assise pour superviser une étude : un mobilier flexible servant à tous.



Légende utilisateurs :
Maison des Jeunes
Institut technique René Cartigny
Habitants divers (étudiants, voisins,...)
Plaines de vacances

MOBILIER INTÉGRÉ

La conception de mobilier fait partie intégrante de nos pratiques : elle est un exercice de micro-architecture qui traduit en détail l'éthos du projet. Notre approche ne diffère pas s'il s'agit de mobiliers d'aménagement public ou d'intérieurs.

Nos références illustrent cette approche flexible. Specs a travaillé en 2024 au réaménagement des bureaux d'Architecture Workroom Brussels : une organisation dont les espaces s'ouvrent au public et au sein desquels des expositions sont organisées. Nos interventions ont pris la forme de mobilier facilitant le flux public-privé du lieu. La kitchenette devient un large *Piano* faisant office de bar ou de scénographie. Les *Heavy Tables* sont pourvues de roues d'un côté et de pieds ajustables de l'autre. : elles peuvent être déplacée par une personne entre ateliers et repas, et peuvent se combiner au Piano pour former une énorme surface de présentation. Enfin, un système de rideaux modulaires bleus et rouges privatise les espaces au cours des jours et créent une impressionnante mise en scène lors d'évènements. Helen Van de Vloet (Specs) est en effet également conceptrice textile : un outil aidant à la flexibilité des espaces. Le textile devient un élément fort de l'identité d'une architecture qui pourrait être utile à la Maison Partagée — nous nous limitons à ce stade à la définition globale des espaces et préservons un budget adapté pour le mobilier.

En effet, le mobilier est un élément intéressant à concevoir avec les utilisateurs, certainement dans le cadre d'espaces mutualisés. Ceux-ci nécessiteront certains éléments particuliers pour fonctionner confortablement : des tables empilables pour optimiser le stockage, un meuble polyvalent cuisine-bureau pour la Rotonde, un large îlot généreux et accessible pour l'organisation d'ateliers culinaires, une séparation modulaire acoustique entre les deux classes. C'est un minimum. Enfin, nous aimerions concevoir des éléments floutant la limite entre l'extérieur et l'intérieur : un mobilier robuste et mobile pour résister aux intempéries.

Il nous paraît également intéressant d'explorer avec l'IRC la possibilité de co-concevoir et d'effectivement laisser les élèves exécuter certains éléments — cela renforcerait l'appropriation des lieux par ceux-ci.



Heavy Tables & Piano forment la cuisine, le bar et la scénographie Specs, bureaux d'Architecture Workroom Brussels, 2024



Les débords de la canopée forment un espace extérieur couvert Photographie originale janvier 2026

UN MOBILIER HYBRIDE

Notre équipe approche la conception du mobilier comme une quête de libre appropriation par chacun de corps volontairement indéfinis : une confiance en l’imagination diverse des usagers qui réinterprètent chaque jour la signification d’un élément. Nous sommes souvent étonnés de rhétoriques recherchant par exemple des lieux dédiés aux enfants ou aux personnes âgées : cela contredit notre expérience de l’amusement d’une grand-mère solitaire face à la chute de l’enfant des voisins. Nous ambitionnons ainsi une flexibilité garante de l’inclusivité accueillante d’aménagements ne divisant plus la plaine selon les différents profils. Nous concevons donc de façon à créer confort, caractère ludique et calme, afin de laisser cohabiter au sein d’un même lieu tout le quartier.

UN DÉJÀ-LÀ GÉNÉREUX

La plaine accueille une collection généreuse d’assises et jeux. Nous en préservons la majorité, investissant à leur rénovation afin d’allonger leur durée de vie. Les bancs bois-béton sont agréables et robustes, leur positionnement est juste : que demander de plus ? Les éléments des plaines de jeux sont monofonctionnels mais en bon état : nous n’imaginons pas les supprimer mais proposerons, en dialogue avec les habitants, d’ajouter des pistes d’hybridation. D’autres interventions aident à la maintenance, comme l’ajout d’un profil de stabilisation des sables du beach-volley, qui se déversent actuellement constamment dans la pente.



Les bancs et jeux seront ponctuellement renouvelés
Photographie février 2026



Une nouvelle bordure libérera l’accès au jeu PMR
Photographie janvier 2026



L’érosion des sables demande un entretien constant
Photographie février 2026

MOBILIERS—LIEUX

Nous concevons un mobilier participant à la définition de lieux caractéristiques pour les habitants. Ils profiteront de l’assemblage d’éléments de catalogue afin de créer économiquement une identité locale généralement permise par le sur-mesure. Ces Mobiliers-Lieux polysémiques seront définis en dialogue avec les habitants, nous en imaginons actuellement trois faisant ici office d’exemples méthodologiques :

1. Devant la Rotonde, un élément sculptural intègre la placette ponctuant la Petite Ceinture. Elle enlumine les événements en soirée et sert à la cuisson ou à réchauffer.
2. Proche du terrain de beach-volley, une plateforme flanque une fontaine d’eau potable. Celle-ci apporte une réponse localisée au problème de maintenance des sanitaires généraux, où se nettoient les joueurs. La plateforme permet de se reposer tout en regardant le jeu.
3. La citerne aérienne est accompagnée d’un banc profond dont le dossier protège la végétation.



Mobilier—Lieu 1. : Four—Luminaire

L’EAU, RESSOURCE SOCIALE

La gestion adéquate de l’eau doit pouvoir répondre tant aux pluies centennales qu’aux périodes de sécheresses. Au-delà de cette approche technique, l’eau est également un facteur d’inclusion et de confort des espaces publics. Notre équipe a étudié la situation bruxelloise au cours d’une résidence de recherche (SPRING) organisée par Architecture Curating Practice. Ixelles en était ressortie comme étant une des seules communes prenant activement soin de ses fontaines d’eau potable : ce ne peut être un hasard et nous espérons informer ce projet de toutes les découvertes découlant de plusieurs mois de dialogues concrets avec l’administration régionale.

Nous visons à réduire drastiquement le rejet des eaux pluviales vers le réseau d’égout en concevant une stratégie de gestion de l’eau à l’échelle de toute la plaine. Celle-ci maximise la réutilisation et l’infiltration locale des eaux. Les eaux de toitures de la Rotonde et l’Annexe sont récupérées dans une citerne aérienne dont le trop-plein sont infiltrés naturellement dans les zones densément végétalisées (existantes ou créées) à proximité. Les eaux de toiture de la Plateforme sont infiltrées à travers le revêtement perméable de la Petite Ceinture. En ne construisant que sur des sols imperméables et en investissant dans la Petite Ceinture, la plaine gagne une surface infiltrante significative de 700m².



Spring, notre recherche sur les fontaines, sert de base à notre approche socio-technique de cet outil de durabilité socio-écologique Specs, Spring, 2025

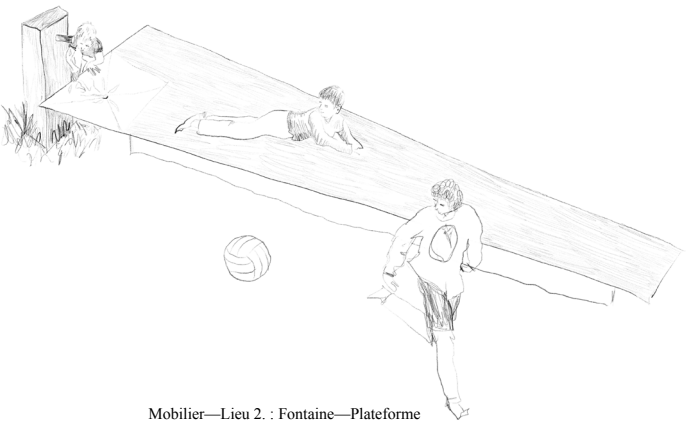


Une simple vanne thermostatique Exogel évite tout risque de dégât du gel aux fontaines et permettrait d’arrêter la coupure hivernale des fontaines potables

Chacun de ces éléments peut également fonctionner comme un élément ludique, à l’image de la citerne aérienne de la Rotonde et de l’Annexe. Celle-ci devient un Mobilier—Lieu : un élément pédagogique rendant visible le cycle de l’eau de la plaine pour les plus jeunes.

Les fontaines potables manquent à la plaine. Elles apportent un soutien aux plus démunis et désaltèrent le sportif et son chien. Les fontaines bruxelloises manquent malheureusement à certaines qualités historiques que nous visent à réintégrer. Nous implantons deux fontaines potables poursuivant des ambitions découlant de dialogues avec le service technique des fontaines de Bruxelles — un véritable projet pilote :

1. La connexion du réseau public au domicile a participé d’une privatisation de l’eau. Les fontaines en ont perdu leur rôle social : elles étaient un lieu de rencontre symbolique ! Les fontaines potables sont aujourd’hui des éléments monolithiques dont le choix est généralisé pour une maintenance aisée. Nous travaillons avec cette réalité en couplant les fontaines à des éléments à définir ensemble : plateformes, luminaires ou assises facilitant le change du bébé ou l’apéro.
2. L’eau des fontaines est toujours rejetée à l’égout, mais elle peut facilement être réutilisée ! Le placement des fontaines à proximité de massifs végétaux ou de sanitaires permet cette interdépendance et réduit la proportion d’eaux claires allant à l’égout.
3. Les fontaines sont coupées durant l’hiver pour éviter des dégâts du gel : un manquement impactant beaucoup de précarisés. Une vanne Exogel règle ce problème et constitue une solution économique low-tech applicable sans autre impact sur le réseau.



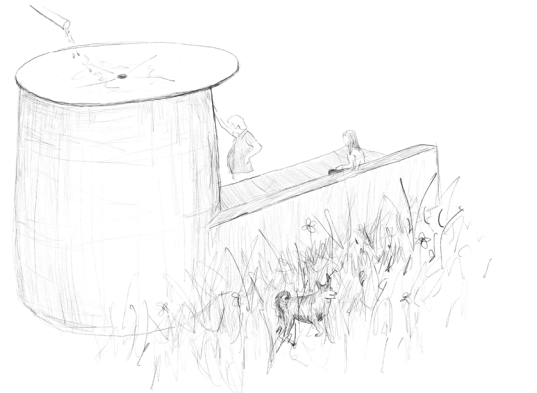
Mobilier—Lieu 2. : Fontaine—Plateforme

UNE SIGNALÉTIQUE LUDIQUE

La signalétique poursuit les mêmes buts que le mobilier. En intégrant Amina Saâdi à l’équipe, nous amenons un partenaire à l’écoute des habitants pour créer une identité harmonieuse et inspirée. Nous étendons la signalétique au marquage des sols, afin de faciliter la flexibilité des usages, notamment du terrain de basket et de la cour. Ils initient un jeu libre qui ne se limite pas aux ballons et peuvent être inspirants pour tous âges, genres et mobilités. La signalétique sera également un moyen de communiquer aux habitants la richesse écologique de la plaine, devenant un outil éducatif à sa sauvegarde.



Un marque des sols ludique permet à chacun de s’approprier l’espace public Ilke Gers, Street Games, Londres (UK), 2021



Mobilier—Lieu 3. : Citerne—Lit

LA PLATEFORME

Notre ambition est de faire profiter l’îlot entier de la plaine. Cela se traduit par le rassemblement des différents usagers dans la Maison Partagée, au sein de la plaine. Cette stratégie libère le périmètre et permet le dialogue avec les voisins.

Une Plateforme ouverte est positionnée pour faire interface entre l’IRC et la plaine. Une structure accueillante en bois forme d’un geste un préau et un parvis surélevé : chaque niveau pouvant être partagé selon l’heure ou les saisons par les élèves ou les habitants. La Plateforme est généreusement perforée afin de laisser pousser trois arbres de haut jet : au rez ils profitent des eaux de toiture, à l’étage ils donnent de l’ombre aux assises et aux tables.

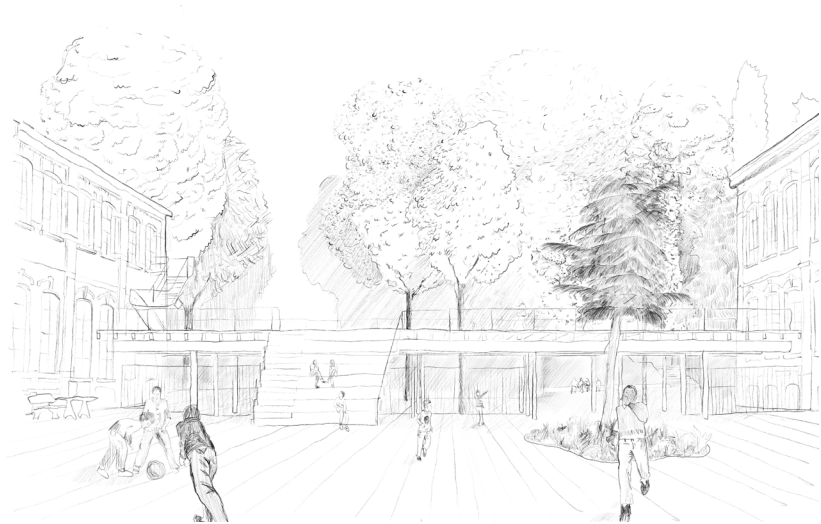
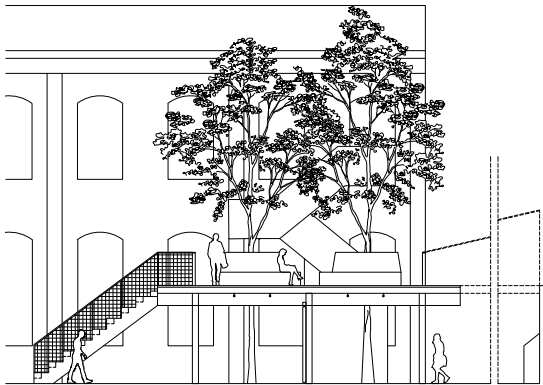
Le rez accueille plusieurs fonctions : il protège des intempéries, sert à stationner des vélos et un local permet le stockage proche de l’entrée de quatre bennes à ordures : cette logistique étant actuellement problématique. Un large couloir permet d’ouvrir à l’envi.

Les élèves accèdent à l’étage via un large escalier-auditoire, et peuvent cheminer vers la plaine par un pont — et inversement pour les usagers de la plaine lors d’évènements. Le pont réserve une hauteur de passage libre de 3,20 mètres supérieure à l’entrée de la plaine. Ces accès permettent d’évacuer l’IRC, l’escalier de secours donnant sur la plateforme. La Plateforme facilite également l’accès aux salles de sport de l’IRC en dehors des heures scolaires.

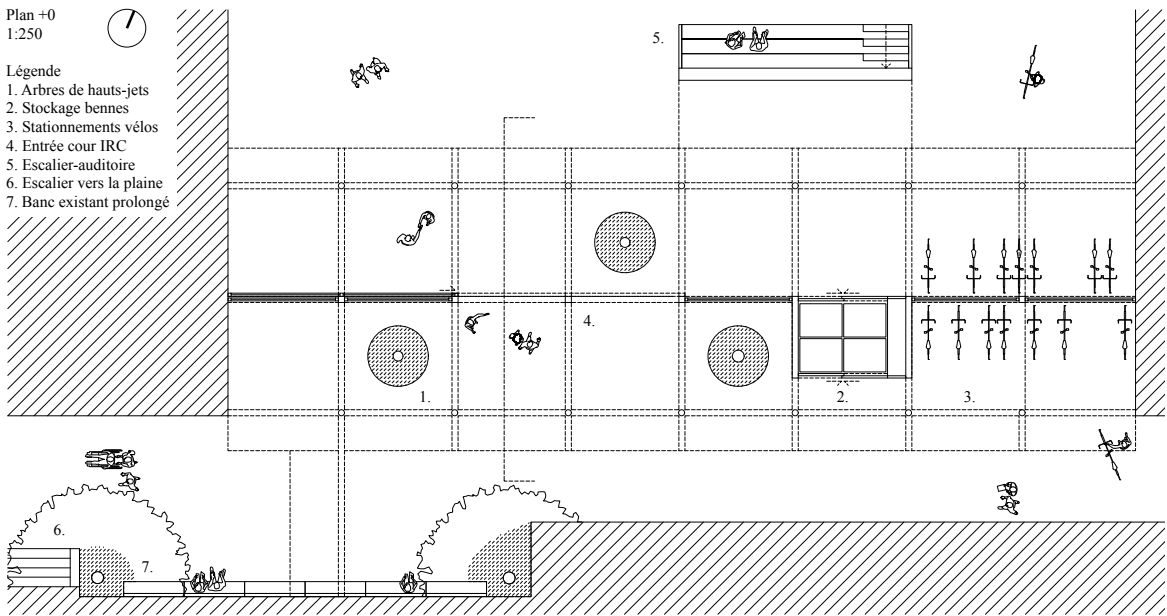
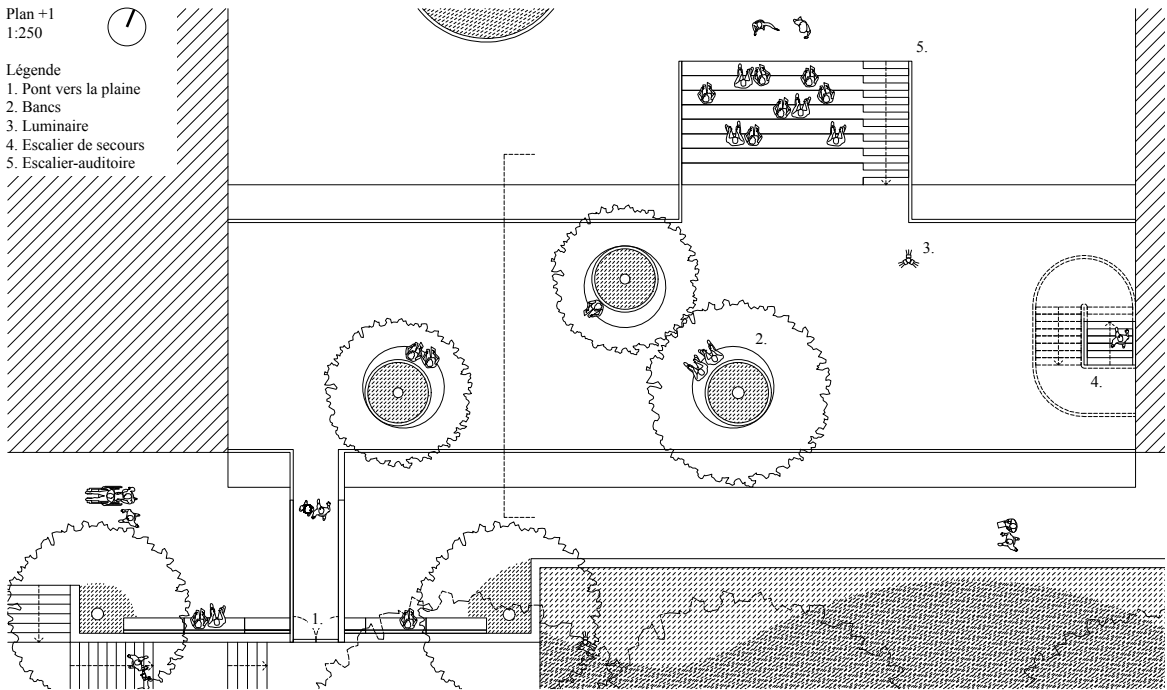
Les informations quant au fonctionnement de l’IRC manquent : cette esquisse est adaptable selon les recommandations de l’école. Toilettes ou kitchenette peuvent s’y ancrer : une connaissance de l’ensemble nous permettra d’apporter une réponse optimisée aux besoins de l’institution.



Un local manque pour la logistique des bennes
Photographie février 2026



La Plateforme renforce la connexion entre la plaine et l’IRC tout en lui conférant une identité accueillante



LA PETITE CEINTURE

Tous les points d’intérêt de la plaine, existants ou projetés, se doivent d’être facilement accessibles à tous. Cette accessibilité ne se limite pas au niveau de mobilité de chacun : il est important d’également veiller à la clarté des cheminements, la lisibilité des accès, le confort acoustique ou encore un sentiment de sécurité tout au long de la journée. Le choix de la brique perforée permet d’agir sur tous ces paramètres.

UN PARCOURS LISIBLE

La couleur de la brique crée intrinsèquement un parcours primaire lisible. Il permet l’accès à tous les plateaux, et forme le point de départ de parcours secondaires plus divers. La nuit, deux axes de mâts à luminaires flanquent les premières perspectives de la ceinture, guidant vers le centre de la plaine. Ils émettent vers le sol une couleur chaude qui ne dérange pas la faune. Ils sont placés entre les plateaux afin d’en éclairer deux d’un geste. Des éléments singuliers prennent ensuite le relais : un luminaire-jeu pour la Rotonde ; le réemploi des mâts du terrain de basket ; un grand mât pour l’éclairage de la Canopée, servant de signal clair à l’approche du Pavillon.



Les mâts enluminent précisément le nécessaire
Studio Vigano & VVV, place Marie Janson, 2019

UNE MOBILITÉ MULTIMODALE

La brique perforée est un outil méconnu dans la conception des espaces publics. Il permet de créer des voiries perméables, mais ses faces planes le rendent bien plus agréable que le pavé à joints ouverts pour les chaises roulantes tout en étant plus écologique que les dalles en béton. Il peut être posé de façon autobloquante et permet le passage automobile. ACME met actuellement en place ce matériaux pour la cour du centre De Markten, où l’accessibilité multimodale est également cruciale.

UN MATÉRIAUX AGILE

La brique perforée forme un revêtement mêlant uniformité et polyvalence. Le choix du substrat fera varier son apparence ou sa fonction. Posée sur de la terre, elle verdirise le parcours. Un substrat de gravier améliorera par contre ses capacités d’infiltration des eaux de pluie tout améliorant la stabilité en surface. Enfin, elle peut présenter une

face pleine qui pourrait éventuellement marquer clairement une surface carrossable. La phase de participation aidera à comprendre les usages et à sélectionner la surface adéquate.

DES RAMPES PAYSAGÈRES

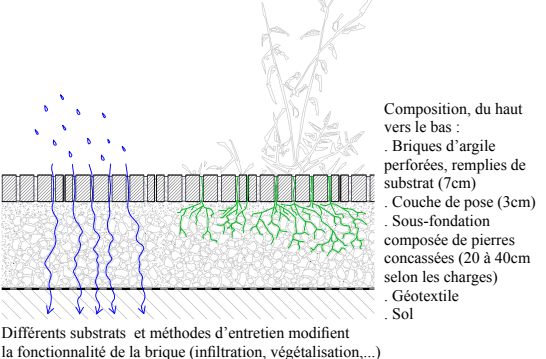
La rampe-escalier escanier flanquant le terrain de beach-volley brise actuellement la boucle autour de la place. Nous investissons dans son réaménagement afin que les PMR puissent déambuler comme chacun tout autour de la place, surtout vers le bac à sable où se dirigent beaucoup de grands-parents et qui est aujourd’hui difficilement accessible. Elle est recomposée d’une série de rampes à 7% pour cinq mètres et de paliers afin de respecter le RRU. Deux rampes ponctuelles légères viennent compléter le parcours vers le centre de la plaine : elles sont conçues afin de flotter au-dessus de la végétation et deviennent enfin un élément qualitatif du paysage.



Une rampe ponctuelle légère parmi la végétation
Musée Toni Ungerer, Strasbourg



La brique peut laisser pousser la végétation
ACME, centre communautaire De Markten, 2025



STABILITÉ

Le Pavillon est conçu comme une architecture légère, démontable et profondément intégrée à son environnement paysager et scolaire. Sa structure en bois repose sur un principe simple qui permet une grande flexibilité d’usage, une rationalité constructive et une capacité d’évolution dans le temps. La toiture accessible est une extension de la plaine : elle transforme le bâtiment en une topographie habitée, un support d’activités pédagogiques intérieures et extérieures renforçant la continuité entre architecture et paysage.

STRUCTURE

Le système constructif privilégie l’emploi d’éléments réduits, faciles à transporter et à manipuler, afin de s’adapter aux contraintes spécifiques du site ; notamment la présence d’arbres à préserver, une accessibilité limitée et un accès dont la hauteur est restreinte à environ 2,80 mètres. Cette approche évite le recours à des équipements lourds et à des grues de grande hauteur, au profit de moyens de levage légers et de grues compactes de type araignée (par exemple, la grue BEFARD TB30002).

L’ensemble de la structure minimise l’usage d’adhésifs au profit d’assemblages mécaniques boulonnés ou vissés ainsi que des assemblages traditionnels en bois, tels que des queues d’aronde lorsque cela est possible. Cette logique constructive vise à réduire la transformation des matériaux, à faciliter la maintenance et à permettre le démontage futur du bâtiment.

De ce fait, le bois lamellé-collé est réservé aux éléments structurels qui nécessitent des performances mécaniques spécifiques, en particulier les poutres principales de toiture de plus de six mètres de portée et d’une hauteur supérieure à 300 mm, ainsi que les colonnes porteuses. Le remplacement de ces colonnes par des éléments en bois massif (par un dédoublement de leur section) sera étudiée en cas de sélection.

La structure secondaire de toiture, constituée de gîtages pourra être réalisée en bois massif abouté. Le recours à des éléments standard, largement disponibles sur le marché, favorise la réutilisation des composants et garantit une efficacité économique et constructive. Cette approche permet d’éviter l’utilisation d’éléments fortement transformés, de colles structurelles et de produits dérivés du bois, contrairement à des systèmes monolithiques comme le CLT.

Les fondations s’inscrivent dans la même démarche de sobriété et de réversibilité. Le projet

s’implante volontairement sur une zone déjà pavée de la plaine, un sol artificialisé évitant ainsi toute imperméabilisation supplémentaire du parc. Une dalle traditionnelle en béton est donc écartée en raison de son caractère permanent et difficilement démontable. Le bâtiment repose plutôt sur des fondations ponctuelles (plots) en béton armé qui servent de points d’appui pour les colonnes de la toiture. La préfabrication de ces plots est envisagée afin de maintenir un chantier majoritairement sec, rapide et peu invasif.

MATÉRIAUX

Il faut noter que le choix des matériaux s’inscrit dans une logique territoriale forte. Le projet privilégie l’utilisation de bois issu de la coopérative de la forêt de Soignes (Zoniënwood), une filière locale dont l’efficacité a déjà été démontrée, notamment dans le cadre du projet du Pavillon Belge de la Biennale de Venise 2024 mené par WOW Engineering.

Bien que l’intégration de ressources locales dans les procédures de marchés publics puisse représenter un défi, l’équipe s’engage à explorer activement les solutions permettant de maintenir cet approvisionnement de proximité. Une attention spéciale sera portée aussi à la réutilisation de bois de construction existant pour la structure du Pavillon, où WOW engineering avec sa filière CircularTimber a déjà une expérience considérable.

Dès lors, le recours à une production locale et la réutilisation de ressources transformées déjà existantes par la réutilisation du bois contribuent à réduire l’empreinte environnementale du bâtiment, soutiennent l’économie régionale et valorisent les savoir-faire locaux, en cohérence avec les valeurs portées par l’équipe.

MÉTHODES DE CONSTRUCTION

La méthode de construction repose sur une logique d’économie circulaire et de réversibilité. La structure modulaire en bois forme un système

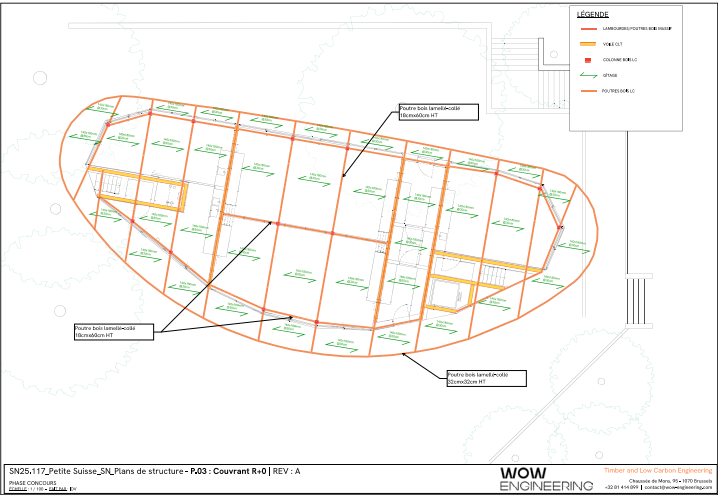
constructif cohérent, conçu pour être démonté, transformé ou réemployé, et maintenant un impact minimal sur la zone d’intervention.

Pour ce faire, le chantier sera organisé dans l’espace situé entre l’Annexe existante et le Pavillon, de manière à préserver le fonctionnement quotidien de l’école et du parc. Les accès pour les usagers et les circulations entre l’école et le parc resteront garantis pendant toute la durée des travaux. La préfabrication maximale des éléments et l’organisation d’un chantier sec réduisent les nuisances, la durée d’intervention et les risques pour l’environnement immédiat. La route principale ne sera fermée que ponctuellement pour la livraison de matériaux. Hors de la zone de chantier strictement nécessaire, la quasi-totalité du parc (le terrain de basket, les plaines de jeux, le terrain de beach-volley, le long axe d’accès, restera accessible au public.

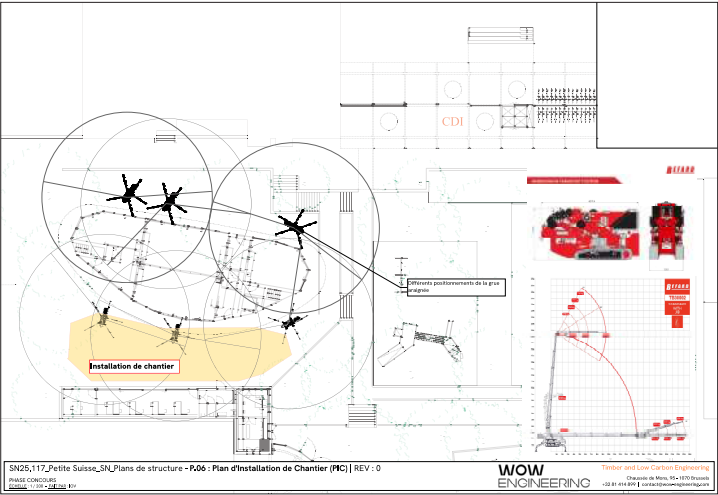
Ainsi conçu, le Pavillon se présente comme une architecture pédagogique et paysagère, dont la structure et les méthodes de construction traduisent une volonté de légèreté, de réversibilité et d’ancrage local, en cohérence avec le caractère de la plaine et les usages qu’elle accueille

LA PLATEFORME

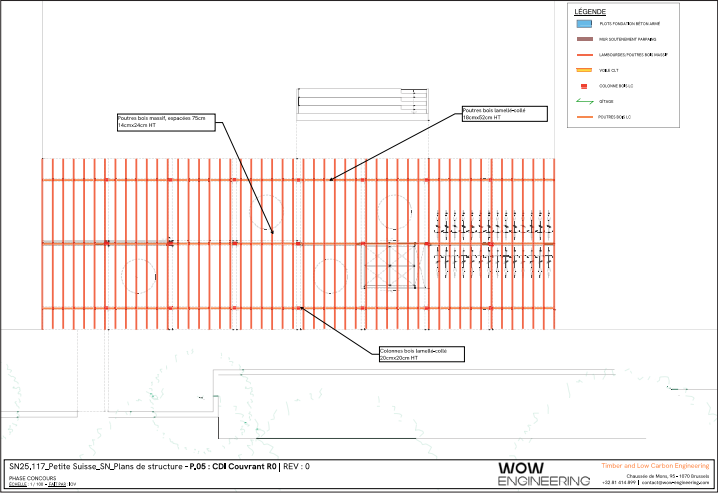
La Plateforme située à l’endroit de l’ex-CDI est conçue selon les mêmes logiques de construction. Cet auvent vise également une architecture intégrée dans le paysage, dont la structure et les méthodes de construction expriment une recherche de légèreté, de réversibilité et d’ancrage local, en harmonie avec le caractère de la plaine de la Petite Suisse et les activités qu’elle abrite. La structure étant semblable à celle du Pavillon, elle permet d’imaginer à long terme l’inclusion de nouveaux programme sous celle-ci. L’auvent renforce aujourd’hui l’ouverture vers le parc et contribue à faire entrer littéralement la verdure de la Petite Suisse dans la cour entièrement pavée.



Recherche du principe structurel de la toiture du Pavillon : La Canopée devient l’extension de la plaine
WOW Engineering, Plaine de la Petite Suisse, 2026



Installation compacte d’un chantier sec et méthode de construction : la majorité de la plaine reste accessible
WOW Engineering, Plaine de la Petite Suisse, 2026



Recherche du principe structurel de la Plateforme de l’IRC : interface entre l’école et le parc
WOW Engineering, Plaine de la Petite Suisse, 2026



Structure polyvalente en bois dans une plaine boisée
WOW, Liedekerke Pavilion, Saint-Josse, 2021



Pavillon construit à partir de bois de la forêt de Soignes
WOW, Pavillon Belge à la Biennale de Venise, 2023



Une structure circulaire avec éléments réduits, sur plots
Arborescence, Halle de Marché, Scionzier, 2022

DURABILITÉ

VISION TRANSVERSALE À LONG TERME

Plusieurs parcelles adjacentes à la plaine de la Petite Suisse sont la propriété de la commune d’Ixelles. Cela représente une opportunité exceptionnelle de préparer à long terme une vision transversale de l’îlot. Au lieu d’aborder séparément l’école et la plaine, le site est considéré comme un écosystème cohérent dans lequel les bâtiments, le paysage, l’eau, l’énergie et les flux d’utilisateurs se renforcent mutuellement. Cette approche intégrée augmente la valeur spatiale, écologique et sociale de l’ensemble.

La boîte à outils *PED : Getting started with energy transition in every neighbourhood* d’Architecture Workroom Brussels constitue une base de dialogue pertinente à cet égard. Elle offre des perspectives pour considérer l’énergie, l’espace et l’eau comme un système intégré et partagé au niveau du quartier.

GRO

Dans cette approche, la durabilité est bien plus que la simple somme de mesures techniques : GRO constitue donc ici le cadre idéal. En dialogue avec notre partenaire Exergie, notre projet a déjà fait l’objet d’une évaluation de niveau 1 selon les critères de durabilité pertinents, tels que prescrits par le cahier des charges :

CIRC1 : RÉCUPÉRATION

- Les infrastructures qui fonctionnent correctement sont conservées ou réutilisées (Ronde, Annexe, équipements de jeux, etc.).
- Les constructions sont réduites au minimum, l’utilisation partagée est maximisée.
- Le nouveau bâtiment est conçu de manière réversible et construit en bois massif avec de petits éléments démontables.
- Une aire de jeux sur le toit compense l’espace de jeu perdu au niveau du sol.

MAT2 : ANALYSE DU CYCLE DE VIE

- La construction se fera exclusivement sur des sols déjà pavés, artificiels ou de mauvaise qualité.
- Le choix se porte sur une construction en bois à faible impact environnemental.
- Le béton sera évité autant que possible ; des structures alternatives pour le revêtement de sol seront étudiées et testées.
- Les pavés existants démolis seront réutilisés comme fondation sous le nouveau revêtement.

ENE2 : ÉNERGIE RENOUVELABLE

- Le chauffage est assuré par un système à basse température avec une pompe à chaleur air-eau. La chaleur est diffusée par des ventilo-convecteurs. Le système de ventilation et les pompes à chaleur sont installés dans un endroit où les nuisances sonores sont minimales.
- La forte présence d’arbres dans le parc ainsi que leur ombrage réduit fortement l’effectivité de panneaux photovoltaïques. Ceux-ci sont néanmoins une source durable d’énergie, nous proposons donc d’installer ceux-ci sur les toits des écoles. Cette initiative peut résonner au travers d’un investissement à plus grande échelle par les différentes infrastructures scolaires.
- Possibilité de couplage : les nouvelles infrastructures sont prêtes à se connecter à long terme à un générateur de chaleur commun à l’échelle du site, par exemple un champ géothermique commun aux écoles et à la plaine.

WAT1 : GESTION INTÉGRÉE DE L’EAU (PLUVIALE)

- L’eau de pluie est gérée au niveau local de la parcelle par le biais du stockage, de l’infiltration et d’un cycle naturel de l’eau.
- La végétation joue un rôle actif dans la gestion de l’eau et l’amélioration du microclimat.
- L’eau qui tombe sur les zones la Petite Ceinture et l’eau de toiture non récupérable ne sont plus évacuées vers les égouts, mais s’infiltrent sur place. L’outil GRB est utilisé pour la mise au point des dispositifs d’infiltration.

WAT2 : RÉUTILISATION DE L’EAU

- 95 % des eaux de pluie collectées sur les toits (Ronde, Annexe) sont récupérées dans une citerne. L’eau collectée est utilisée pour les toilettes et l’entretien du parc.

CRD3 : FRAÎCHEUR

- La surchauffe du Pavillon est évitée grâce au débord des toitures qui sert d’élément de protection solaire passif.
- La consommation et la surchauffe sont optimisées dès la conception préliminaire grâce à une simulation dynamique.
- Le projet intègre des stratégies de refroidissement passif (refroidissement naturel) qui limitent le risque de surchauffe en été et minimisent le besoin de refroidissement actif.

ECO1 : BIODIVERSITÉ

- La biodiversité est renforcée par l’ajout de plantations indigènes résistantes au climat dans des structures végétales stratifiées (arbres – arbustes – couvre-sol).
- Les structures hydriques, pédologiques et végétales se renforcent mutuellement et créent un habitat pour les insectes, les oiseaux et la petite faune.
- Le revêtement est limité ; des matériaux perméables à l’eau sont utilisés.
- La biodiversité est rendue visible et tangible, avec une valeur ajoutée éducative pour les utilisateurs.
- Un plan d’aménagement et de gestion est élaboré en collaboration avec les utilisateurs, l’accent étant mis sur l’optimisation des processus naturels et la limitation de l’entretien exigeant en main-d’œuvre.

ECO2 : IMPACT SUR L’ENVIRONNEMENT

- Nous limitons l’impact en construisant compact et en partageant les fonctions/infrastructures entre sites.
- Nous concevons selon une approche axée sur le cycle de vie et rendons la construction démontable pour permettre sa réutilisation.
- Nous limitons la perturbation de l’environnement en construisant sur des sols imperméables et en infiltrant localement les eaux de pluie.
- L’éclairage nocturne est réduit au minimum ou éteint afin de limiter la pollution lumineuse et protéger la faune et la flore.

ECO3 : GESTION DURABLE DU CHANTIER

- Le chantier est aménagé avec un impact minimal sur le parc, sans machines lourdes ni encombrement important, grâce à la construction à partir d’éléments réduits.
- Le parc reste en grande partie accessible pendant les travaux.

SOC1 : CONCEPTION SÉCURISANTE

- Une boucle d’accès mise en lumière facilite l’orientation et renforce le sentiment de sécurité.
- Diverses poches sont prévues autour du sentier pédestre, avec des espaces pour différents groupes d’utilisateurs.
- Les accès à la toiture du Pavillon et à Plateforme de l’IRC sont conçus pour être verrouillables. Les ateliers de graffiti peuvent donc se dérouler en toiture, de façon saine pour les autres usagers de la plaine.

SOC3 : ACCESSIBILITÉ INTÉGRALE

- La Petite Ceinture forme une boucle intégralement accessible à travers le parc.
- L’orientation se fait à l’aide de signaux visuels et tactiles clairs.
- L’avis d’INTER est sollicité avant le dépôt de la demande de permis.
- Un système de badges permet un concept de maison ouverte. ACME a déjà mis en œuvre ce modèle pour une bibliothèque ouverte 24/7 à La Panne.

LCC1 : CONCEPTION FACILITANT LA MAINTENANCE

- Nous optons pour une stratégie de gestion du parc nécessitant peu d’entretien.
- Nous prévoyons des matériaux robustes et faciles d’entretien pour les sols et les finitions.
- Nous choisissons des systèmes techniques modulaires, faciles à remplacer, qui sont installés dans des locaux techniques facilement accessibles.
- Les dimensions compactes des modules évitent l’utilisation de matériel lourd sur le site.

Outre les critères figurant dans le cahier des charges, nous concevons le projet en suivant également d’autres critères selon nous cruciaux liés à la durabilité environnementale. Le projet y obtient d’excellents résultats, facilitant la visée du niveau général « Mieux » ou d’un niveau encore plus ambitieux. Nous proposons d’affiner ces critères d’évaluation avec le maître d’ouvrage au cours des prochaines phases de conception :

MA1 : QUALITÉ SPATIALE

- Architecture participant au bien être des usagers en maximisant la relation avec la nature.
- Les synergies avec le quartier et une qualité spatiale élevée ont un impact positif sur l’environnement.

MA2 : UTILISATION DU SOL ET DE L’ESPACE

- Nous évitons de toucher à des terrains de grande valeur écologique et promovons l’utilisation de terrains imperméables et du patrimoine précieux de la plaine.

TOE 2 : UTILISATION PAR DES TIERS

- Nous maximisons la possibilité d’ouvrir autant que possible les bâtiments et leur environnement à des tiers.
- Utilisation intelligente et partagée, dans le temps et dans l’espace.

CIRC 2 : RÉVERSIBILITÉ SPATIALE

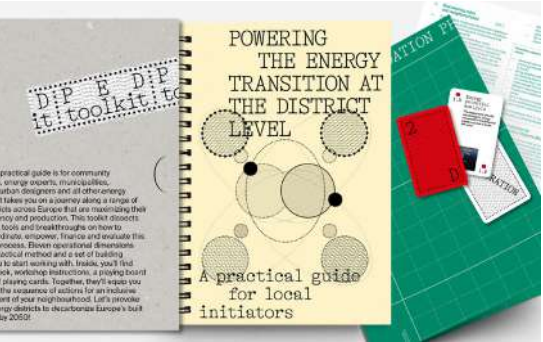
- Nous permettons l’adaptabilité des bâtiments afin que leurs fonctions puissent évoluer sans transformations radicales ni perte de matériaux.

CIRC 3 : RÉVERSIBILITÉ TECHNIQUE

- Nous promovons une conception qui permet le démontage et la réutilisation des éléments de construction sans les endommager.



La Maison Partagée : ancrage des habitants à un paysage connectant l’îlot
Maquette en argile

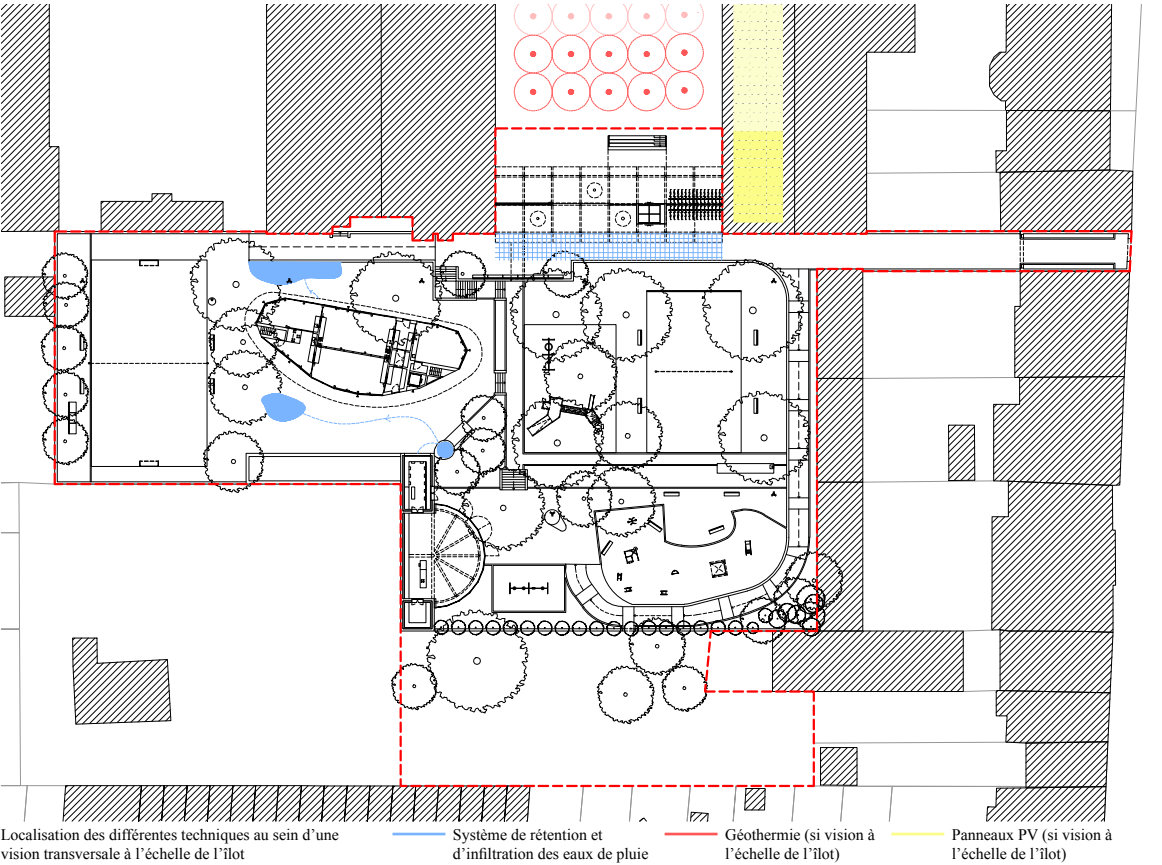


Un guide pour des processus de transition à l’échelle du quartier, PED Toolkit, Architecture Workroom Brussels, 2023

TECHNIQUES

Outre les principes décrits selon GRO, la matrice suivante offre un aperçu concis des techniques utilisées dans les nouveaux bâtiments. Elle montre en un coup d’œil comment l’isolation, l’énergie, la ventilation et la gestion de l’eau ont été développées pour chaque partie du bâtiment et comment ces choix soutiennent le concept global de durabilité.

Fonction	Pavillon	Ronde et Annexe	Plateforme
Isolation	Sol, toiture, façade 10% meilleur que la PEB	Toiture, façade 10% meilleur que la PEB	/
Ventilation	Système D	Système D	/
Chauffage/refroidissement	Production : PAC air-eau Émission : ventilo-convecteurs	Production : PAC air-eau Émission : ventilo-convecteurs	/
Sanitaires	Eau chaude : boilers électriques	Eau chaude : boilers électriques	/
Électricité	Éclairage LED avec commande intelligente, détection automatique, contrôle d’accès,...	Éclairage LED avec commande intelligente, détection automatique, contrôle d’accès,...	Éclairage LED avec commande intelligente, contrôle d’accès,...
Eaux pluviales	Infiltration	Récupération	Infiltration
Installation PV	Proposition d’installations sur les toitures de l’IRC	Proposition d’installations sur les toitures de l’IRC	Proposition d’installations sur les toitures de l’IRC



PETITE SUISSE

DÉSIGNATION D’UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE D’AUTEUR DE PROJET POUR LA
CONCEPTION ET LE SUIVI DE LA RÉALISATION DE LA PLAINE DE LA PETITE SUISSE
ET DE LA RÉNOVATION ET L’EXTENSION DE BÂTIMENTS QUI Y SONT IMPLANTÉS.



Continuité écologique existante : les espèces entourées indiquent des apparitions spontanées d'espèces de forêt ou de lisière, indiquant des stades de succession écologique transitoire ou tardif
Herbier de la Plaine de la Petite Suisse
Johanna Bendlin, janvier 2026

1	Melissa officinalis	9	Horminum pyrenaicum	16	Geranium robertianum	24	Fagus sylvatica 'Pendula'
2	Geranium molle	10	Campanula persicifolia	17	Potentilla sterilis	25	Poa annua
3	Taxus baccata	11	Ilex aquifolium	18	Hedera helix	26	Mahonia aquifolium
4	Viola odorata	12	Ilex aquifolium	19	Erigeron	27	Carex sylvatica
5	Geum sylvaticum		'Argentea Marginata'	20	Polypodium vulgare	28	Festuca glauca
6	Rosa	13	Dichondra micrantha	21	Tilia x europea	29	Aucuba japonica
7	Rubus nemoralis	14	Hypnales	22	Ligustrum vulgare	30	Prunus laurocerasus
8	Rubus vestitus	15	Tanacetum parthenium	23	Prunus cerasifera 'Nigra'		

specs.work
acme.page
wow-engineering.com
détang.be
exergie.be
aminasaadi.com